

Organisme de formation continue

L'expertise clinique et la science au service des kinésithérapeutes, de l'ensemble des professionnels de santé et de leurs patients.

Raisonnement clinique
Méthodologie de recherche
Musculo-squelettique
Kinésithérapie respiratoire
Echographie
Maxillo-facial
Déglutition
Pelvi-périnéologie
Douleur
Gériatrie

Formations Inter et Intra- entreprise

Retrouvez toutes les informations en ligne sur www.health-impact.fr

Health Impact
healthimpact.fr

13 rue de la ferme - 92350 Le Plessis Robinson
SAS, capital social de 1002 euros
SIRET n° 827 829 243 00027
Organisme de formation déclaré sous le n°11922171892
auprès du préfet de région d'Ile de France
contact@healthimpact.fr

N° 9093
odpc
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr





Éditorial

Les professionnels de santé paramédicaux, comme les kinésithérapeutes, vivent une époque charnière où l'on constate une évolution du paradigme de la formation et de l'exercice professionnel. Depuis une dizaine d'années, la culture de la pratique basée sur les preuves investit la formation initiale et la pratique clinique, afin de répondre à la demande des patients et à celle du système de santé. Cependant, l'offre de formation continue souffre d'un manque de base scientifique, tant dans le contenu des formations que dans les méthodes pédagogiques utilisées.

Health Impact fût créé avec l'ambition de répondre à ces nouveaux enjeux. Les fondateurs d'Health Impact, kinésithérapeutes et docteurs/doctorants en sciences, mettent à contribution leur expérience clinique et scientifique afin de proposer une offre de formation de haut niveau scientifique au plus près des besoins des cliniciens et des patients.

Notre objectif est de proposer des formations à vocation pratique selon une approche scientifique et pédagogique.

Nos formations se déroulent principalement sur une à trois journées et sont animées par des cliniciens-chercheurs Français et internationaux, leaders dans leur thématique d'enseignement et de recherche.

Nos formations couvrent l'ensemble des champs de la kinésithérapie/physiothérapie, du niveau débutant à expert.

Health Impact a d'abord investi le champ respiratoire, en proposant des formations à l'échographie thoracique, dont notre formateur est l'un des premiers experts à l'international. Vous trouverez dans ce catalogue des formations consacrées aux affections respiratoires du nourrisson et de l'adulte et à la mucoviscidose, vues sous un angle scientifique, à la réhabilitation des patients atteints de pathologies respiratoires, cardiaques ou d'obésité, ou encore sur les techniques de désencombrement bronchique animée par une référence internationale.

Concernant le champ musculo-squelettique, des thématiques innovantes sont proposées telles que la prise en charge contemporaine des pathologies douloureuses chroniques, des céphalées ou encore des nouvelles stratégies d'évaluation et de triage des patients présentant des pathologies de l'épaule et du rachis. L'échographie musculo-squelettique, appliquée à l'épaule, au tronc et au pelvis, répond aux normes internationales sur son utilisation dans l'évaluation en rééducation de la fonction musculaire.

Health Impact est également fière de vous présenter ses formations inédites en France à l'échographie dans les pathologies affectant la sphère oro-maxillo-faciale et les troubles de la déglutition, nouvel outil prometteur pour les kinésithérapeutes et or-

thophonistes.

De l'hôpital à la ville, de la réanimation à la rhumatologie, kinésithérapeutes, diététiciens, orthophonistes, enseignant en activité physique adaptée (APA), infirmières ou encore techniciens de prestataires de services pourront profiter de nos formations.



Aymeric Le Neindre




Marius Lebret



Anthony Demont
Fondateurs de Health Impact



Pourquoi choisir
Health Impact
pour vos
formations ?

- 
- ❖ Nous répondons aux exigences de la formation continue : certifiés par Qualiopi et enregistrés auprès de l'Agence National du Développement Professionnel Continu.
 - ❖ Nos formations peuvent être prises en charge par votre OPCO, le FIFPL et/ou le DPC selon vos besoins.
 - ❖ Nous nous adaptons à vos besoins : formations programmées (inter-entreprises) à partir du catalogue ou formations sur mesure dans votre établissement (formation intra-entreprises) à construire ensemble selon vos besoins.
 - ❖ Toutes nos formations répondent à une exigence de haut niveau scientifique et d'expertise clinique pour s'adapter aux besoins de vos professionnels et de vos patients.

Nous sommes sympathiques et à votre écoute !

Sommaire

Vous trouverez dans ce catalogue l'ensemble des formations que nous pouvons réaliser pour votre établissement : nous sommes à l'écoute de vos besoins spécifiques concernant le développement professionnel continu de vos collaborateurs.

N'hésitez pas à nous formuler votre demande et nous pourrons élaborer pour vous et avec vous, un programme individualisé pour vos équipes, autant sur le format que sur le contenu.

Plusieurs de nos formations sont également programmées.
Retrouvez les dates et lieux de formation sur www.health-impact.fr

01 PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Evaluation et traitements des douleurs aiguës et chroniques.

02 MUSCULO SQUELETTIQUE

Gestion des patients atteints de pathologies lombaires : du diagnostic différentiel au traitement.

Le genou ligamentaire.

Echographie fonctionnelle : tronc, pelvis et épaule.

Prise en charge contemporaine des céphalées primaires et secondaires en kinésithérapie.

03 CARDIO-RESPIRATOIRE

Kinésithérapie respiratoire de l'adulte : du diagnostic au traitement.

Gestion du patient de réanimation en kinésithérapie :

du diagnostic au traitement, des preuves à la pratique.
Echographie pulmonaire et diaphragmatique pour le kinésithérapeute.

Echographie musculaire périphérique : de la réanimation à la réhabilitation.

Kinésithérapie respiratoire et bronchiolite à l'hôpital.

Kinésithérapie respiratoire dans la mucoviscidose.

Techniques instrumentales de désencombrement des voies aériennes.

Prise en charge en kinésithérapie respiratoire des patients atteints de pathologies neuromusculaires et neurologiques.

Maîtriser et mettre en œuvre la réhabilitation précoce en réanimation.

Maîtriser la gestion du patient porteur d'une trachéotomie.

Ventilation Non Invasive en soins chroniques : appareillage, adaptation des réglages et monitoring à long terme.

Prise en charge globale du syndrome d'apnée-hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS) : appareillages, nutrition, mesures hygiéno-diététiques et activité physique.

Kinésithérapie orofaciale et ventilatoire du syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil de l'adulte.

Perfectionnement en rééducation du syndrome d'apnées - hypopnées obstructives du sommeil de l'adulte.

Kinésithérapie orofaciale et ventilatoire du syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil de l'enfant.

Perfectionnement en rééducation du syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil de l'enfant.

Bronchopneumopathie chronique obstructive, de la physiologie à la pratique basée sur les preuves, et réhabilitation respiratoire.

Réentraînement à l'effort dans les pathologies cardio-respiratoires.

Réadaptation du patient obèse : de l'alimentation à l'activité physique.

04 MAXILLO-FACIAL ET DÉGLUTITION

Echographie et traitement des troubles de la déglutition.

Echographie en rééducation maxillo-faciale.

Prise en charge des troubles de l'articulation temporo-mandibulaire : du diagnostic à la pratique clinique.

05 PELVI-PÉRINÉOLOGIE

Gestion des douleurs pelviennes chroniques : du diagnostic différentiel au traitement.

Prise en charge de l'endométriose : du diagnostic différentiel au traitement.

06 GÉRIATRIE

Gestion des troubles de l'équilibre de la personne âgée : du dépistage au traitement.

07 MÉTHODOLOGIE ET RECHERCHE CLINIQUE

Intégrer les données de la science à sa pratique en kinésithérapie : applications pratiques à la prise en soins des pathologies de l'épaule et du rachis.

Les fondamentaux pour débiter son protocole de recherche clinique.

08 FORMATIONS TRANSVERSALES

Evaluation et orientation du patient consultant en accès direct le kinésithérapeute pour une affection musculosquelettique.

Prévention et prise en charge de la dépendance iatrogène liée à l'hospitalisation.

09 CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

01 Prise en charge de la douleur

MULTI
DISCIPLINAIRE



Docteur
Aurore Maire

est médecin de la douleur, coordonnatrice de la Consultation douleur chronique à l'hôpital Bagatelle à Talence (Maison de santé protestante de Bordeaux Bagatelle). Elle est titulaire d'un DESC de médecine de la douleur et médecin palliative, d'un DU de TCC de la douleur chronique, d'un DU d'hypnose médicale, d'une formation d'ETP et de coordination de programme et d'une formation sur l'entretien motivationnel. Elle s'intéresse particulièrement à la prise en charge des céphalées chroniques et des douleurs oro-faciales et a développé une expertise dans la prise en charge des douleurs chroniques liées à l'endométriose.



Docteur
Anthony Demont

est un kinésithérapeute travaillant à temps partiel en libéral à Paris et ayant une prise en charge spécifique des pathologies douloureuses chroniques et des céphalées en collaboration avec plusieurs services hospitaliers spécialisés. Il possède un doctorat de sciences de l'Université Paris Cité et poursuit actuellement une activité de chercheur associée dans l'équipe Inserm UMR-S 1153 sur l'évaluation et les traitements des céphalées et l'amélioration du parcours de soin des patients atteints de douleur.

Il est membre de la Société Française d'Etudes des Migraines et Céphalées et trésorier adjoint du Réseau Hospital-Ville Lutte contre la douleur d'Ile-de-France.

Prise en charge de la douleur **Evaluation et traitements des douleurs aiguës et chroniques**

Durée 2 jours

NOUVEAU

« Comment prendre en charge les patients atteints de douleur ? »

PROGRAMME DE LA FORMATION GÉNÉRALE

La douleur est le premier motif de consultation médicale et la première source d'inquiétude des patients pour laquelle il recherche des soins appropriés. 1 français sur 5 souffre de douleur chronique et cela en fait donc un véritable enjeu de santé publique face auquel les professionnels de santé doivent être formés à sa prise en charge. Cette formation vise l'actualisation des connaissances et des compétences cliniques concernant l'évaluation, l'orientation et les traitements des différents types de douleur adaptés à chaque patient selon sa condition pathologique.

Modules spécifiques pouvant être ajoutés à la formation générale de 2 jours

Evaluation et traitements médicamenteux et non-médicamenteux des céphalées et des douleurs oro-faciales (1 jour)

Evaluation et traitements médicamenteux et non-médicamenteux du syndrome douloureux régional complexe (« algoneurodystrophie ») et du syndrome fibromyalgique (1 jour)

A qui s'adresse cette formation pluriprofessionnelle ?

Profil des stagiaires : Tous professionnels de santé confrontés en pratique clinique à des patients affectés par de la douleur aiguë ou chronique.

Prérequis : Diplôme de professionnels de santé.

Objectifs pédagogiques.

1. Connaître les éléments à la base du processus de raisonnement clinique.
2. Établir le diagnostic complet du patient présentant une affection du rachis lombaire.
3. Déterminer la présence des facteurs responsables de la douleur et de l'incapacité.
4. Élaborer et monitorer une stratégie thérapeutique impliquant les éléments clés expliquant la douleur et l'incapacité.
5. Appliquer des techniques/stratégies ciblant les facteurs cognitivo-affectifs et contextuels.

02 Musculo- squelettique



Professeur
**Yannick
Tousignant-
Laflamme**

Kinésithérapeute de formation et Professeur titulaire au programme de physiothérapie de l'École de réadaptation de l'Université de Sherbrooke, les activités de recherche du Professeur Yannick Tousignant-Laflamme se consacrent à l'étude de la gestion de la douleur chronique associée aux troubles musculosquelettiques, particulièrement la lombalgie.

Ses contributions les plus importantes touchent l'avancement des connaissances et des pratiques au niveau de la lombalgie, de la gestion de la douleur chronique et de la personnalisation des soins de réadaptation dans le domaine des troubles musculosquelettiques. Son programme de recherche est structuré autour de trois principaux axes, soit 1) l'amélioration de la gestion de la lombalgie en réadaptation; 2) la gestion de la douleur chronique et 3) la personnalisation des soins de réadaptation.

Musculo-squelettique

Gestion des patients atteints de pathologies lombaires : du diagnostic différentiel au traitement.

Durée 2 jours

« Classifier mon patient pour choisir la meilleure stratégie thérapeutique et fournir la rééducation appropriée »

PROGRAMME DE LA FORMATION

La première journée sera consacrée à la compréhension des systèmes de classification permettant aux kinésithérapeutes de catégoriser les patients souffrant de pathologies lombaires afin de personnaliser les traitements appropriés. Ces classifications sont basées sur une approche biopsychosociale incluant les résultats de l'évaluation subjective, les tests cliniques et les mesures de résultats rapportés par les patients à l'aide de questionnaires. Le participant recevra les connaissances nécessaires à la bonne utilisation des systèmes de classification. Via des cas cliniques et des ateliers pratiques, il pourra intégrer à sa pratique la classification des patients basée sur 1) les facteurs de risque, 2) les mécanismes douloureux et 3) la réponse au traitement. La deuxième journée sera consacrée au modèle de gestion des facteurs de la douleur et de l'invalidité. Puis seront proposés des ateliers pratiques utilisant des cas cliniques pour permettre aux kinésithérapeutes de s'approprier l'outil d'évaluation et de pronostic dans sa pratique clinique. La personnalisation des traitements à proposer aux patients une fois catégorisés sera discuté permettant de voir l'intérêt en pratique clinique de recourir à de tels systèmes de classification pour améliorer la prise en charge des patients.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes.

Prérequis : Connaissances avancées ou pratique clinique dans le domaine musculo-squelettique.

Objectifs pédagogiques.

1. Connaître les éléments à la base du processus de raisonnement clinique.
2. Établir le diagnostic complet et les besoins du patient présentant une affection du rachis lombaire.
3. Déterminer la présence des facteurs responsables de la douleur et de l'incapacité.
4. Élaborer et monitorer une stratégie thérapeutique impliquant les éléments clés expliquant la douleur et l'incapacité.
5. Appliquer des techniques/stratégies ciblant les facteurs biologiques, cognitivo-affectifs et contextuels.

Le genou ligamentaire

Durée 2 jours

NOUVEAU

« Comment évaluer et traiter en kinésithérapie les patients atteints de pathologies opérées ou non du genou ? »

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'apport de la recherche clinique dans la rééducation du genou ligamentaire a fait évoluer nos pratiques de façon considérable ces dernières années. Afin d'optimiser la rééducation, il est nécessaire de pouvoir articuler le flux d'informations pour conditionner un retour au sport sécuritaire tout en diminuant le risque de récurrence.

Il devient primordial de s'appuyer sur des algorithmes solides pour programmer un retour à la performance de façon personnalisée, préventif et prédictif après lésion ligamentaire du genou. Grâce à cette formation vous saurez mettre en place la rééducation des patients souffrant d'un genou traumatique de A à Z. Vous apprendrez à les évaluer, vous maîtriserez les principaux outils à mettre en place pour mener une bonne rééducation et vous maîtriserez les critères pour une reprise optimale du sport.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes.

Prérequis : Diplôme de kinésithérapie.

Objectifs pédagogiques.

1. Connaître les données épidémiologiques, biomécaniques et les facteurs de risques de lésion du genou.
2. Comprendre les mécanismes de rupture et les moyens de dépistage des lésions.
3. Connaître et savoir appliquer la rééducation spécifique du genou traumatique.
4. Connaître les complications mécaniques et comment les traiter et les prévenir.
5. Savoir comment orienter la rééducation vers le retour au sport.
6. Connaître et savoir appliquer les critères des tests de retour au sport et à la compétition.



Formateur Florian Forelli

est un kinésithérapeute du sport avec une prise en charge quasi exclusive de patient atteint de pathologie traumatique du genou. Il exerce au sein du Centre Orthosport dans la banlieue Nord de Paris. Associé à cette activité pratique, il exerce et dirige l'unité d'exploration fonctionnelle de la Clinique de Domont où il coordonne le parcours ambulatoire des patients atteints de reconstruction du ligament croisé antérieur, de prothèse totale de genou et de prothèse totale de hanche ; du pré-opératoire au retour aux activités et au sport (éducation, bilan d'évaluation, etc.). C'est également avec cette même unité qu'il travaille avec divers professionnels de santé, notamment attachés à la Société Française des Masseurs-Kinésithérapeutes du Sport (SFMKS) et au SFMKS Lab, sur des sujets de recherches liés au genou et à la rééducation du ligament croisé antérieur.



Docteur Anthony Demont

est kinésithérapeute et chercheur associé dans l'équipe Inserm UMR-S 1153 suite à un doctorat de sciences obtenu auprès de l'Université Paris Cité. Il partage son temps entre pratique libérale auprès de patients atteints de pathologies musculosquelettiques et une activité de recherche. Ses activités de recherche se focalisent sur l'évaluation des patients atteints de pathologies musculosquelettiques et l'organisation des soins qui doivent leur être fournis pour leur assurer une qualité optimale de soins.

Il a régulièrement communiqué lors de congrès scientifiques sur le sujet de l'échographie et publié des articles scientifiques dans différents types de revues.

Echographie fonctionnelle : tronc, pelvis et épaule

Durée 2 jours

« Evaluer avec précision avec l'échographie les fonctions déficitaires des patients »

PROGRAMME DE LA FORMATION

De nombreuses pathologies chroniques affectent la fonction musculaire et celles-ci contribuent à entretenir la récurrence des symptômes. L'évaluation des dysfonctions musculaires chez les patients atteints de pathologies de l'épaule, du rachis ou de la ceinture abdominale est indispensable à l'orientation et au suivi du traitement par kinésithérapie.

L'échographie musculaire est un outil de choix pour évaluer l'activation et la force musculaire afin d'orienter la stratégie thérapeutique et d'en évaluer sa pertinence. Cette formation recentre l'utilisation de l'échographie dans le domaine d'expertise du kinésithérapeute : la fonction musculaire.

Elle abordera l'écho-anatomie de la région lombo-pelvi-fémorale et cervico-scapulo-thoracique. L'évaluation échographique des muscles lombaires et abdominaux, pelviens et des hanches, cervicaux et scapulaires sera développée. Elle permet au participant de réaliser un examen musculaire par échographie chez les patients atteints de lombalgie aiguë ou chronique, cervicalgie, pathologies de la coiffe des rotateurs, diastasis abdominal ou encore d'incontinence urinaire.

Cette formation à l'échographie musculaire délivre les connaissances théoriques et les compétences pratiques nécessaires à son utilisation par le kinésithérapeute.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes.

Prérequis : Connaissances de base en anatomie et une pratique dans le champ musculo-squelettique.

Objectifs pédagogiques.

1. Comprendre les principes de l'échographie.
2. Comprendre la relation entre les images échographiques et les résultats de l'examen clinique et les résultats des autres examens d'imagerie évaluant la fonction musculaire.
3. Évaluer les déficiences musculaires en respectant un protocole standardisé.
4. Savoir évaluer les composantes utiles à l'orientation du traitement.
5. Reconnaître et différencier la sémiologie normale et pathologique des muscles.
6. Savoir reconnaître lorsque l'avis d'un médecin est nécessaire.

Musculo-squelettique

Prise en charge contemporaine des céphalées primaires et secondaires en kinésithérapie

Durée 2 à 3 jours (selon besoins)

NOUVEAU

« Comment évaluer et traiter en kinésithérapie les patients atteints de céphalées ? »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les céphalées, très courantes, sont des douleurs du système nerveux pouvant être primaires (migraine, céphalée de tension, algie vasculaire de la face) ou secondaires (vasculaire, infectieux, traumatique, médicamenteux). Les céphalées primaires, les plus fréquentes, se diagnostiquent par interrogatoire selon la Classification Internationale des Céphalées, sans besoin d'examen complémentaires. Les céphalées secondaires, variées, nécessitent des examens cliniques et parfois des imageries (scanner, IRM). Les céphalées cervicogéniques, liées à des problèmes musculo-squelettiques cervicaux, sont difficiles à diagnostiquer et se manifestent par une hémicrânie et des cervicalgies. La compréhension des céphalées et leur chronicisation a progressé, nécessitant une évaluation fiable pour orienter vers le traitement adéquat. La compréhension des céphalées et de leur chronicisation a progressé, nécessitant des évaluations fiables pour orienter les patients vers le traitement adapté. La maîtrise de la modulation de la douleur et des traitements multidisciplinaires (kinésithérapie et médicaments) est essentielle pour améliorer les symptômes, la fonction et la qualité de vie des patients.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes.

Prérequis : Diplôme de kinésithérapie.

Objectifs pédagogiques.

1. Être en mesure de réaliser un interrogatoire approfondi du patient présentant une céphalée et/ou une douleur faciale au regard des critères de la Classification Internationale des Céphalées et des recommandations de bonnes pratiques.
2. Être capable de trier les patients à la suite de l'évaluation initiale et reconnaître les situations lorsque l'avis d'un médecin est nécessaire.
3. Définir les mécanismes d'action et l'intérêt du traitement pharmacologique interagissant avec la rééducation au regard du tableau clinique du patient.
4. Savoir explorer les dimensions psychosociales et réaliser un examen clinique adapté du patient pour la formulation d'hypothèses cliniques en vue de la planification du traitement.
5. Appliquer les stratégies thérapeutiques les plus adaptées au patient selon la forme de céphalées et de douleurs faciales qu'il présente.
6. Être en mesure de permettre l'acquisition des compétences d'autosoins aux patients afin de visée l'autonomisation de sa prise en charge.
7. Être en mesure de réévaluer l'atteinte des objectifs définis avec le patient pour définir la pertinence du traitement proposé.



Docteur
Anthony Demont

est un kinésithérapeute travaillant à temps partiel en libéral à Paris et ayant une prise en charge spécifique des pathologies douloureuses chroniques en collaboration avec plusieurs services hospitaliers spécialisés. Il possède un doctorat de sciences de l'Université Paris Cité et poursuit actuellement une activité de chercheur associée dans l'équipe Inserm UMR-S 1153 sur l'évaluation et les traitements des céphalées et l'amélioration du parcours de soin des patients atteints de douleur.

Il a participé à la rédaction de plusieurs articles pour des revues scientifiques sur la prise en charge des douleurs chroniques et des céphalées en kinésithérapie. Il a présenté fréquemment des communications orales sur ce thème pour des sociétés savantes médicales et kinésithérapiques.

Il est membre de la Société Française d'Etudes des Migraines et Céphalées et trésorier adjoint du Réseau Hôpital-Ville Lutte contre la douleur d'Ile-de-France.

03 Cardio- respiratoire

Kinésithérapie respiratoire de l'adulte : du diagnostic au traitement.

Durée 3 jours dont 1 jour préalable en e-learning.

NOUVEAU

« Prendre en soins de A à Z un patient atteint d'une affection respiratoire »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif de permettre aux kinésithérapeutes de réaliser une prise en charge adaptée aux adultes atteints de pathologies respiratoires, en secteur libéral ou hospitalier. La formation se déroule en deux temps :

- Une première partie en e-learning, équivalent à une journée, fournissant au stagiaire les bases en anatomie thoraco-pulmonaire et musculaire périphérique et approfondissant la physiopathologie respiratoire de l'adulte.
- Une deuxième partie en présentiel de 2 jours. L'algorithme décisionnel en kinésithérapie respiratoire, associé à la réalisation et l'interprétation de l'examen clinique et des examens complémentaires, sera développé. Le choix du traitement, en fonction des données scientifiques, sera abordé.

Au terme de cette formation, le kinésithérapeute est autonome pour assurer la prise en charge du patient consultant dans le cadre d'une problématique respiratoire. Il saura réaliser un diagnostic kinésithérapique suite à son bilan, réaliser un diagnostic différentiel et choisir la meilleure option thérapeutique pour le patient.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes.

Prérequis : Diplôme de kinésithérapie.

Objectifs pédagogiques.

1. Acquérir les bases en anatomie et physiopathologie respiratoire.
2. Savoir réaliser un examen clinique respiratoire.
3. Savoir choisir et interpréter les examens complémentaires respiratoires.
4. Reconnaître lorsqu'un avis médical est nécessaire.
5. Savoir reconnaître les signes de gravité respiratoire et déterminer la conduite à tenir.
6. Etre capable de proposer un traitement adapté.



Formateur Mathieu Delorme

est un kinésithérapeute bénéficiant d'une solide expérience en réanimation et pneumologie, principalement exercée au sein du CHU de Bordeaux. Il exerce maintenant depuis quelques années en cabinet libéral exclusivement dans le domaine de la rééducation respiratoire. Cette activité s'étend de la réhabilitation respiratoire jusqu'à la prise en charge des patients atteints de maladies neuromusculaires en ville. Il est un expert reconnu en kinésithérapie respiratoire.

En plus de sa carrière clinique et de sa pratique professionnelle, Mathieu Delorme est un auteur prolifique de publications scientifiques, ayant contribué à plusieurs revues nationales et internationales, ainsi qu'à plusieurs chapitres d'ouvrages. Ses recherches se concentrent sur des domaines essentiels tels que l'oxygénothérapie haut débit, les thérapies inhalées et la ventilation mécanique à domicile. Mathieu participe activement à la transmission de ses compétences. Il enseigne la rééducation respiratoire dans des Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) et dans le cadre de formations continues et universitaires.



Formateur Johan Wormser

est kinésithérapeute et titulaire d'un master en recherche clinique. Il exerce en service de soins intensifs et réanimation, ainsi qu'en libéral dans la prise en charge des patients insuffisants respiratoires.

En 2014, il rejoint l'équipe de Médecine Intensive et Réanimation du Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph (GHPSJ), où il a développé son expertise en échographie pulmonaire et diaphragmatique.

En 2017, il valide le diplôme inter-universitaire CESAM en méthodologie statistique et recherche clinique. Il exerce également à temps partiel au sein du centre de recherche clinique du GHPSJ et est investigateur de plusieurs projets de recherche clinique. Il est enseignant en kinésithérapie respiratoire de l'adulte et est coauteur de plusieurs publications sur le sujet.

Gestion du patient de réanimation en kinésithérapie : du diagnostic au traitement

Durée 2 jours

NOUVEAU

« Savoir gérer en sécurité un patient hospitalisé en réanimation »

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation proposée vise à répondre aux besoins des kinésithérapeutes appelés à intervenir en réanimation, même si ce n'est pas leur domaine d'exercice habituel. Souvent confrontés à des situations délicates, ces professionnels peuvent se sentir mal à l'aise dans un environnement aussi spécialisé que la réanimation. En effet, la réanimation exige la maîtrise de diverses techniques, la gestion du matériel médical (tels que l'assistance respiratoire ou circulatoire, les seringues électriques, les sondes d'intubation, les cathéters, etc.) et la réalisation de rééducations auprès de patients instables.

L'objectif de cette formation est de fournir aux participants les compétences essentielles pour exercer en réanimation de manière sécurisée et sereine. Elle s'adresse aux kinésithérapeutes intervenant occasionnellement en réanimation, que ce soit en remplacement ou lors de gardes, ainsi qu'à ceux qui n'ont pas de spécialisation en réanimation. Les participants apprendront à intervenir auprès d'adultes hospitalisés en réanimation, qu'ils soient sous ventilation artificielle ou en ventilation spontanée, de manière efficace et sécuritaire. De plus, cette formation leur permettra d'établir une communication efficace avec l'équipe médicale et paramédicale du service de réanimation. Cette formation à l'échographie musculaire délivre les connaissances théoriques et les compétences pratiques nécessaires à son utilisation par le kinésithérapeute.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes.

Prérequis : Diplôme de kinésithérapie.

Objectifs pédagogiques.

1. Revoir les bases en anatomie et physiopathologie respiratoire et neuromusculaire.
2. Savoir réaliser l'examen clinique du patient de réanimation.
3. Savoir interpréter les examens paracliniques utiles.
4. Connaître les indications, contre-indications et non-indications à la kinésithérapie.
5. Savoir reconnaître les signes d'aggravation ou d'instabilité du patient et déterminer la conduite à tenir.
6. Reconnaître lorsqu'un avis médical est nécessaire.
7. Etre capable de proposer un traitement par kinésithérapie adapté.

Echographie pulmonaire et diaphragmatique pour le kinésithérapeute.

Durée 3 jours (dont 1 journée en e-learning)

NOUVEAU

« Intégrer l'échographie pulmonaire à sa pratique clinique »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif de permettre aux kinésithérapeutes d'utiliser l'échographie pulmonaire et diaphragmatique en kinésithérapie respiratoire, dans le cadre de leur bilan diagnostique, dans le suivi de la fonction pulmonaire des patients insuffisants respiratoires et pour évaluer l'efficacité du traitement par kinésithérapie. Une première partie en e-learning abordera les bases en physique acoustique des ultrasons, les bases anatomiques, et un approfondissement de la physiopathologie des pathologies respiratoires. Cela permettra aux participants de comprendre les modalités du traitement par kinésithérapie à disposition et la manière dont l'échographie pourra les guider. La sémiologie échographique des grands syndromes d'intérêt pour le kinésithérapeute (syndrome alvéolo-interstitiel, consolidations pulmonaires, épanchement pleural, etc.) sera abordée en théorie et en pratique. La formation accorde une place importante à la pratique, d'abord chez le sujet sain et en situations pathologiques (simulation et cas cliniques interactifs).

A qui s'adresse cette formation ?

Profil du stagiaire : Kinésithérapeutes et médecins.

Prérequis : Connaissances avancées ou pratique dans le champ respiratoire.

Objectifs pédagogiques.

1. Comprendre les notions de base en physique des ultrasons.
2. Savoir régler et manipuler un échographe.
3. Savoir repérer les différentes structures thoraciques, abdominales et musculaires périphériques.
4. Savoir réaliser un examen échographique en sécurité et avec précision.
5. Savoir reconnaître et différencier les états normaux et pathologiques.
6. Savoir diagnostiquer les principales déficiences pulmonaires et diaphragmatiques.
7. Monitorer l'efficacité du traitement par kinésithérapie.
8. Reconnaître lorsqu'un second avis est nécessaire.



Docteur
**Aymeric
Le Neindre**

est un expert en rééducation respiratoire et réanimation. Sa carrière est marquée par son rôle de pionnier dans l'utilisation de l'échographie pulmonaire et diaphragmatique en kinésithérapie respiratoire à l'échelle mondiale. Il a débuté sa carrière professionnelle en tant que praticien en réanimation, exerçant ses compétences au sein du groupe hospitalier du Havre, au Groupes Hospitalier Paris Saint-Joseph (GHPSJ). Il a collaboré étroitement avec le centre de recherche clinique du GHPSJ, où il a initié ses travaux de recherche novateurs.

En 2021, il a soutenu sa thèse de doctorat qui portait sur l'évaluation de l'intérêt de l'échographie pulmonaire et diaphragmatique en kinésithérapie respiratoire. Cette thèse a marqué une avancée significative dans le domaine, avec notamment la publication d'un article démontrant l'intérêt de l'échographie thoracique pour les kinésithérapeutes : Lien vers l'article.

Aujourd'hui, le Docteur Le Neindre occupe le poste de coordinateur de la recherche clinique au sein de la Fondation Cognacq-Jay. Parallèlement à ses responsabilités de recherche, il continue à exercer une activité clinique de rééducation des pathologies respiratoires au GHPSJ.



Docteur
**Aymeric
Le Neindre**

est un expert en rééducation respiratoire et réanimation. Sa carrière est marquée par son rôle de pionnier dans l'utilisation de l'échographie pulmonaire et diaphragmatique en kinésithérapie respiratoire à l'échelle mondiale. Il a débuté sa carrière professionnelle en tant que praticien en réanimation, exerçant ses compétences au sein du groupe hospitalier du Havre, au Groupes Hospitalier Paris Saint-Joseph (GHPSJ). Il a collaboré étroitement avec le centre de recherche clinique du GHPSJ, où il a initié ses travaux de recherche novateurs.

En 2021, il a soutenu sa thèse de doctorat qui portait sur l'évaluation de l'intérêt de l'échographie pulmonaire et diaphragmatique en kinésithérapie respiratoire. Cette thèse a marqué une avancée significative dans le domaine, avec notamment la publication d'un article démontrant l'intérêt de l'échographie thoracique pour les kinésithérapeutes : Lien vers l'article.

Aujourd'hui, le Docteur Le Neindre occupe le poste de coordinateur de la recherche clinique au sein de la Fondation Cognacq-Jay. Parallèlement à ses responsabilités de recherche, il continue à exercer une activité clinique de rééducation des pathologies respiratoires au GHPSJ.

Echographie musculaire périphérique : de la réanimation à la réhabilitation.

Durée 2 jours

« Evaluer la fonction musculaire périphérique de mon patient insuffisant respiratoire »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Afin de comprendre la formation des images échographiques, les bases en physique des ultrasons et leur application à l'échographie seront abordées. Le participant apprendra à utiliser l'échographe, à choisir les sondes et à adapter les différents réglages en fonction de la zone à explorer.

Un rappel de la dysfonction musculaire chez le patient de réanimation et le patient insuffisant respiratoire sera proposé afin de permettre aux participants de comprendre l'analyse échographique diaphragmatique et musculaire et l'application en pratique. L'analyse quantitative et qualitative de l'échographie des différents muscles utiles à l'évaluation de la fonction musculaire sera exposée. Les modalités de suivi de la fonction musculaire, du patient de réanimation au patient en réhabilitation respiratoire seront abordées : suivi de la surface de section musculaire, de la capacité de contraction et évolution de la qualité du muscle. Un temps important sera consacré à la pratique.

Cet outil novateur, permettrait d'orienter le kinésithérapeute dans le choix des techniques de réhabilitation musculaire et respiratoire, pour les patients de réanimation, en passant par les services de médecine, jusqu'à la sortie en unité de réhabilitation.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes, médecins.

Prérequis : Connaissances de base en anatomie, pratique dans le champ respiratoire.

Objectifs pédagogiques.

1. Comprendre l'usage des ultrasons en pratique musculaire.
2. Connaître les muscles cibles en fonction de la spécialité (réa/pneumo/réhabilitation cardio-respiratoire en établissement de santé ou cabinet libéral).
3. Savoir utiliser un appareil d'échographie pour mesurer les composantes musculaires.
4. Principes de l'échographie diaphragmatique et musculaire dans différents champs de spécialité.
5. Être capable de réaliser un bilan échographique, complémentaire des examens de routine dans le champ cardio-respiratoire.

Kinésithérapie respiratoire et bronchiolite à l'hôpital.

Durée 2 jours

« Une vision innovante de la kinésithérapie dans la bronchiolite »

PROGRAMME DE LA FORMATION

La dernière mise au point parue en 2016 dans The Lancet fait état de grandes disparités dans les recommandations entre les différents pays et la majorité des grands pays analysés s'accorde sur un point essentiel : seuls les traitements de suppléments (oxygénéthérapie et réhydratation) font l'objet d'un consensus solide. La kinésithérapie respiratoire (KR) chez l'enfant est aujourd'hui largement remise en cause. Cependant, plusieurs études positives ayant récemment vu le jour, basées sur des techniques plus lentes et surtout des profils d'enfants moins sévères, sont venues de nouveau alimenter le débat.

De nombreuses questions restent sans réponse à l'heure actuelle. Certaines techniques sont-elles efficaces ? La KR peut-elle être utilisée sur tous ? Existe-t-il des critères susceptibles de prédire le succès ou l'échec de la KR et de sélectionner efficacement les enfants répondeurs ?

Cette formation se propose de faire la synthèse de toutes les données scientifiques utilisables par les kinésithérapeutes pour prodiguer les soins les plus adaptés. Le premier jour est consacré à la revue de la littérature, les données de la science et les recommandations de bonne pratique en général. Le deuxième jour mettra l'accent sur les spécificités de l'exercice à l'hôpital.



Docteur
Yann Combret

est kinésithérapeute et intervient principalement dans le domaine des pathologies respiratoires de l'enfant au sein d'un service de pédiatrie générale et d'un centre d'accueil des enfants atteints de mucoviscidose. Il travaille également en réanimation adulte et en pneumologie.

En parallèle de son activité clinique, Yann possède un doctorat de sciences (PhD) et communique régulièrement sur ses travaux dans des congrès nationaux et internationaux. Yann a publié plus d'une vingtaine d'articles dans des revues scientifiques internationales à comité de lecture sur les thèmes de la bronchiolite, de la mucoviscidose et des pathologies respiratoires de l'adulte. Aujourd'hui, dans le cadre de ses activités de recherche clinique, Yann est le principal investigateur de plusieurs essais cliniques qu'il mène conjointement avec les docteurs Guillaume Prieur et Clément Médrinal. Il est et a été l'encadrant de plusieurs étudiants en kinésithérapie, mais il encadre également actuellement une thèse de science et des étudiants au master.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes en établissement de santé.

Prérequis : Diplôme en kinésithérapie.

Objectifs pédagogiques.

1. Adopter un esprit critique sur la prise en charge du nourrisson et synthétiser les connaissances actuelles.
2. Comprendre la physiopathologie de la bronchiolite et les spécificités de l'exercice hospitalier.
3. Reconnaître la symptomatologie de la bronchiolite aiguë.
4. Evaluer et monitorer le nourrisson pour orienter son traitement.
5. Savoir pratiquer le mouchage et le drainage s'il est nécessaire et éduquer les parents.
6. Prendre en charge l'oxygène-dépendance.

Kinésithérapie respiratoire dans la mucoviscidose.

Durée 2 jours

« Une prise en charge globale du patient atteint de mucoviscidose »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le kinésithérapeute occupe une place centrale dans la prise en charge des patients atteints de mucoviscidose. Historiquement liée au drainage bronchique, cette place est aujourd'hui largement dévolue également au suivi et au traitement des fonctions respiratoires et musculaires de ces patients.

Cette formation abordera aussi bien l'éducation à la prise des traitements inhalés que le suivi ou l'entretien des capacités respiratoires, musculaires ou encore fonctionnelles. Ce cours répondra aux nouveaux enjeux liés à l'évolution des connaissances : quelle technique de désencombrement bronchique est la plus appropriée pour le patient ? Existe-t-il une atteinte musculaire spécifique à la mucoviscidose, comment la surveiller voire la traiter ? L'activité physique est-elle un moyen efficace d'allier amélioration des capacités fonctionnelles et drainage bronchique ?

Des réponses précises, pratiques et selon les données actuelles de la science seront apportées afin de permettre au participant d'être autonome dans la prise en charge d'un patient atteint d'une mucoviscidose.



Docteur
Yann Combret

est kinésithérapeute et intervient principalement dans le domaine des pathologies respiratoires de l'enfant au sein d'un service de pédiatrie générale et d'un centre d'accueil des enfants atteints de mucoviscidose. Il travaille également en réanimation adulte et en pneumologie.

En parallèle de son activité clinique, Yann possède un doctorat de sciences (PhD) et communique régulièrement sur ses travaux dans des congrès nationaux et internationaux. Yann a publié plus d'une vingtaine d'articles dans des revues scientifiques internationales à comité de lecture sur les thèmes de la bronchiolite, de la mucoviscidose et des pathologies respiratoires de l'adulte. Aujourd'hui, dans le cadre de ses activités de recherche clinique, Yann est le principal investigateur de plusieurs essais cliniques qu'il mène conjointement avec les docteurs Guillaume Prieur et Clément Médrinal. Il est et a été l'encadrant de plusieurs étudiants en kinésithérapie, mais il encadre également actuellement une thèse de science et des étudiants au master.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes, infirmiers/infirmières, techniciens de prestataire de services.

Prérequis : Diplôme en kinésithérapie, soins infirmiers ou exercice dans les soins respiratoires.

Objectifs pédagogiques.

1. Appréhender la physiopathologie de la mucoviscidose dans son ensemble.
2. Découvrir les éléments de bilans généraux et spécifiques associés à cette pathologie.
3. Se former aux différents éléments de traitement des manifestations respiratoires (désencombrement, aérosolthérapie, etc.) et extra-respiratoires (activité physique, renforcement musculaire etc.)
4. Comprendre l'importance des règles d'hygiène (à l'hôpital, en cabinet de ville, à la maison).
5. Pouvoir mettre en place l'éducation des patients, des parents et de l'entourage proche.

Cardio-respiratoire

Techniques instrumentales de désencombrement des voies aériennes.

Durée 2 jours

« Maîtriser le choix et la pratique des techniques de désencombrement bronchique chez le patient atteint d'une pathologie neuromusculaire »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce cours exclusif en France permettra à tout kinésithérapeute ou autre professionnel de santé en contact avec des patients neuromusculaires nécessitant une aide à la toux ou au désencombrement, d'évaluer, de mettre en œuvre et d'adapter le traitement selon le contexte clinique et la sévérité de l'atteinte respiratoire. Les moyens d'évaluation, les techniques manuelles et instrumentales seront passés en revue, ainsi que les modalités de réglages. Le participant sera mis en situation grâce à des ateliers pratiques sur les machines.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes, infirmières, techniciens de prestataire de services.

Prérequis : Diplôme en kinésithérapie, en soins infirmiers ou exercice en soins respiratoires.

Objectifs pédagogiques.

1. Décrire les mécanismes physiologiques des techniques de désencombrement.
2. Évaluer la toux chez le patient neuromusculaire.
3. Sélectionner les techniques les plus appropriées.
4. Faire la différence entre les techniques de désencombrement proximales et périphériques.
5. Connaître les indications et les contre-indications chez les patients neuromusculaires.
6. Connaître les manœuvres de recrutement pulmonaire manuelle ou via l'IPPB, l'assistance manuelle à la toux, l'insufflation-exsufflation instrumentale, les oscillations/compression hautes fréquences et percussion.
7. Mettre en place un plan de traitement adapté à son patient
8. Régler les paramètres des machines en fonction du contexte clinique.
9. Sélectionner l'interface la plus adaptée à son patient.



Professeur Michelle Chatwin

est kinésithérapeute consultante dans le domaine des soins cardio-respiratoires au Royal Brompton Hospital à Londres. Elle a travaillé dans cet hôpital pendant 20 années et travaille actuellement dans un service spécialisé en support ventilatoire sous la direction du professeur Anita Simonds avec qui elle a cosigné plusieurs travaux. Ce service est spécialisé en ventilation non invasive (VNI) et ventilation invasive sur trachéotomie. La spécialité de Michelle est la ventilation chez l'enfant et l'adulte et les moyens d'aide au désencombrement chez les patients nécessitant un support ventilatoire. Son travail quotidien se partage entre clinique et recherche.

Michelle a obtenu son doctorat de science (PhD) à l'Imperial College de Londres en 2006. Sa thèse portait sur la ventilation non-invasive chez les patients neuromusculaires. Elle est l'auteur d'un nombre impressionnant de papiers dans le domaine et est régulièrement l'invitée des plus grands congrès internationaux (European Respiratory Congress - ERS) et American Thoracic Society (ATS), etc.). Elle est aussi détentrice de 4 ERS research awards.



Docteur Nicolas Audag

est spécialisé en kinésithérapie respiratoire, il a débuté sa carrière au CHUV de Lausanne avant de rejoindre, en 2012, l'équipe de pédiatrie des Cliniques universitaires Saint-Luc à Bruxelles. En 2021, il obtient un doctorat en Sciences de la Motricité à l'UCLouvain au sein du Groupe de Recherche en Kinésithérapie Respiratoire de l'IREC. Sa pratique clinique et ses recherches s'articulent autour des pathologies respiratoires pédiatriques, des soins aux patients avec des affections neuromusculaires et neurologiques, et des troubles de la déglutition. Profondément engagé dans la formation, Nicolas contribue activement à l'enseignement et à l'encadrement de mémoires au sein d'universités et hautes écoles. Auteur de plusieurs publications, il est régulièrement sollicité comme intervenant lors de congrès internationaux.

Cardio-respiratoire

Prise en charge en kinésithérapie respiratoire des patients atteints de pathologies neuromusculaires et neurologiques.

Durée 2 jours

NOUVEAU

« Prise en charge en kinésithérapie respiratoire des patients atteints de pathologies neuromusculaires et neurologiques »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation spécialisée en kinésithérapie respiratoire offrira une occasion d'améliorer vos pratiques et compétences dans la prise en charge respiratoire des patients atteints de pathologies neuromusculaires et neurologiques. L'objectif de cette formation est d'améliorer la qualité des soins et de favoriser une meilleure compréhension des techniques utilisées en s'appuyant sur un raisonnement clinique cohérent et l'intégration des données récentes et actualisées de la littérature scientifique.

Cette formation intensive couvrira les éléments essentiels de la kinésithérapie respiratoire pour patients neurologiques et neuromusculaires : bases anatomiques et pathophysiologiques, raisonnement clinique et évaluation respiratoire, techniques de désencombrement, indications et contre-indications, gestion des troubles de la déglutition, éducation des patients et des parents, et ateliers pratiques sur diverses interventions respiratoires.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes, infirmiers/infirmières et médecins.

Prérequis : Diplôme en kinésithérapie, en soins infirmiers ou en médecine.

Objectifs pédagogiques.

1. Améliorer et actualiser les pratiques de prise en charge en kinésithérapie respiratoire des patients atteints de pathologies neuromusculaires et neurologiques.
2. Maîtriser les techniques de désencombrement et leurs indications.
3. Savoir évaluer les troubles de la déglutition, les prévenir et adapter la prise en charge en conséquence.
4. Adapter son discours et maîtriser la communication avec les parents et les patients.

Cardio-respiratoire

Maîtriser et mettre en œuvre la réhabilitation précoce en réanimation.

Durée 2 jours

« Devenir expert de la réhabilitation précoce en réanimation »

PROGRAMME DE LA FORMATION

La réhabilitation est un enjeu majeur de la prise en charge du patient de réanimation. Le pronostic du patient en réanimation est souvent réservé avec une mortalité avoisinant les 30%. Cependant, la survie dans ces unités ne cesse d'augmenter grâce aux avancées technologiques. Mais les répercussions fonctionnelles et cognitives chez les survivants peuvent entraîner une morbidité et une mortalité importante à distance de l'hospitalisation.

Cette formation abordera la complexité du patient de réanimation (appareillages, muscle et le sevrage ventilatoire) et permettra aux kinésithérapeutes de connaître les atteintes structurelles liées à la réanimation, tant sur le plan ventilatoire que musculaire périphérique. Cette connaissance permettra à chaque thérapeute exerçant dans ces unités de pouvoir mettre en place les techniques, actuellement disponibles et celles dont nous disposerons à l'avenir pour diminuer l'impact fonctionnel du séjour en réanimation.



Formateur Guillaume Fossat

exerce au sein du service de Médecine Intensive et Réanimation du Centre Hospitalier Régional d'Orléans depuis 2012. Il occupe également le poste de référent en recherche clinique paramédicale. Guillaume a mis en place plusieurs projets de recherche clinique en lien avec la kinésithérapie de réanimation et l'échographie diaphragmatique et musculaire. Il a notamment été remarqué pour une publication en 2018 sur la réhabilitation précoce dans l'une des revues médicales les prestigieuses au monde : le JAMA. Guillaume intervient en congrès nationaux et internationaux et est également formateur auprès des professionnels de réanimation. Il réalise actuellement une thèse de doctorat sur la thématique du sevrage de la ventilation mécanique.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes, infirmiers/infirmières, médecins.

Prérequis : Diplôme en kinésithérapie, soins infirmiers ou médecine.

Objectifs pédagogiques.

1. Connaître la théorie de l'atteinte musculaire en réanimation.
2. Découvrir les techniques de mobilisation en réanimation.
3. Développer la capacité à réaliser un bilan kinésithérapique complet du patient critique.
4. Savoir adapter les techniques utilisées à l'état critique du patient.
5. Intégrer le travail du kinésithérapeute au sein de l'équipe pluridisciplinaire.



Formateur Guillaume Fossat

exerce au sein du service de Médecine Intensive et Réanimation du Centre Hospitalier Régional d'Orléans depuis 2012. Il occupe également le poste de référent en recherche clinique paramédicale. Guillaume a mis en place plusieurs projets de recherche clinique en lien avec la kinésithérapie de réanimation et l'échographie diaphragmatique et musculaire. Il a notamment été remarqué pour une publication en 2018 sur la réhabilitation précoce dans l'une des revues médicales les prestigieuses au monde : le JAMA. Guillaume intervient en congrès nationaux et internationaux et est également formateur auprès des professionnels de réanimation.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes, orthophonistes, infirmiers/infirmières, médecins.

Prérequis : Diplôme en kinésithérapie, orthophonie, soins infirmiers ou médecine.

Objectifs pédagogiques.

1. Connaître et choisir le matériel de trachéotomie.
2. Savoir gérer une trachéotomie.
3. Mettre en place des aides instrumentales et manuelles au désencombrement.
4. Connaître les étapes du sevrage de la trachéotomie le cas échéant.
5. Éduquer le patient à la gestion de la trachéotomie.

Cardio-respiratoire

Maîtriser la gestion du patient porteur d'une trachéotomie.

Durée 3 jours dont 1 journée pratique sur mannequin de simulation.

NOUVEAU

« Devenir expert en gestion de la trachéotomie »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation de trois jours offre aux professionnels de la santé les compétences nécessaires pour prendre en charge des patients nécessitant une trachéotomie. Les participants acquerront une connaissance approfondie du matériel de trachéotomie, apprendront à sélectionner le matériel adapté et développeront des compétences pour une gestion complète, incluant la surveillance, les soins et la gestion des complications. Ils apprendront aussi à utiliser des aides au désencombrement des voies aériennes. La formation détaillera les étapes du sevrage de la trachéotomie, l'évaluation de la respiration sans support, la reprise de la phonation et la transition progressive. Elle inclut des exposés théoriques, des études de cas, des manipulations pratiques et des simulations. Destinée aux infirmières, médecins, orthophonistes et kinésithérapeutes, elle vise à améliorer la qualité des soins et la qualité de vie des patients trachéotomisés et de leurs familles.

Ventilation Non Invasive en soins chroniques : appareillage, adaptation des réglages et monitoring à long terme.

Durée 2 jours

« Gérer la Ventilation Non Invasive du patient insuffisant respiratoire chronique »

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'évolution des pathologies respiratoires et de l'obésité induit une augmentation estimée à 12% par an du nombre de patients nécessitant la mise en place d'une ventilation non invasive. Toute structure de soins pouvant être sollicitée pour la mise en place d'une ventilation non invasive (VNI), son installation peut s'effectuer en structure hospitalière mais également directement au domicile du patient via un prestataire. Dans son avis de 2012, la Haute Autorité de Santé jugeait obligatoire la présence d'un médecin ou d'un kinésithérapeute pour appareiller un patient par VNI à domicile. C'est dans cette condition qu'Health Impact propose une formation pour les kinésithérapeutes (libéraux ou hospitaliers) s'intéressant aux pathologies respiratoires et souhaitant développer une expertise dans la compétence technique de l'appareillage des patients par ventilation non invasive.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes.

Prérequis : Connaissances avancées ou pratique dans le champ respiratoire.

Objectifs pédagogiques.

1. Étudier les différents mécanismes physiologiques permettant les échanges respiratoires.
2. Étudier les différentes conditions physiopathologiques des patients nécessitant une ventilation non invasive de façon chronique.
3. Comprendre le fonctionnement des différents types de mode ventilatoire, les différents réglages et leurs effets ainsi que l'adaptation des interfaces.
4. Reprendre la littérature scientifique sur les effets de la VNI dans ces différentes situations et les recommandations de mise en place et de pré-réglage.
5. Adapter les réglages au cas par cas et assurer le synchronisme patient/machine en analysant les tracés polygraphiques des patients au cours du sommeil.



Docteur
Clément Medrinal

travaille en secteur de réanimation adulte, pneumologie et laboratoire du sommeil du Groupe Hospitalier du Havre. Il est kinésithérapeute et titulaire d'une thèse de science spécialité « Physiologie et physiopathologie des systèmes respiratoires et circulatoires » de l'Université de Rouen. Clément est auteur ou co-auteur de plus de 20 publications scientifiques dont 15 dans des revues internationales. Au cours des dix dernières années de pratique, il a pu suivre l'évolution technologique des respirateurs et des interfaces mais également des recommandations de mise en place.

MULTI
DISCIPLINAIRE



Docteur
Marius Lebret

est kinésithérapeute, chercheur et détenteur d'un doctorat dans le domaine des pathologies respiratoires du sommeil. Il est auteur et co-auteur de plusieurs publications internationales sur le traitement du SAHOS et présente régulièrement ces travaux de recherche dans des congrès internationaux.



Formatrice
Méryl Manoukian

est kinésithérapeute et s'est spécialisée en rééducation oro-maxillo-faciale et dans la rééducation des apnées du sommeil chez l'adulte et l'enfant. Depuis 6 ans, elle exerce son activité en libéral dont une partie se déroule au sein du pôle d'exploration des apnées du sommeil de la clinique Bel Air à Bordeaux. Ce travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire lui a permis de se former aux pathologies du sommeil et de réfléchir à la place que pouvait avoir le kinésithérapeute notamment dans la prise en charge des patients apnéiques. Elle s'est progressivement formée en rééducation respiratoire, linguale et maxillo-faciale et a participé à de nombreux congrès pluriprofessionnels (CPLF, SFRMS, JPRS...).

Prise en charge globale du syndrome d'apnée-hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS)

Durée 2 ou 3 jours (selon besoins)

NOUVEAU

« Kinésithérapie, alimentation et activité physique : savoir traiter l'apnée du sommeil »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le Syndrome d'Apnées Hypopnées Obstructives du Sommeil (SAHOS) est un problème de santé publique d'envergure dont la prévalence est d'environ 6% en Europe et entraîne une augmentation de la morbi-mortalité cardio-vasculaire et métabolique et une somnolence diurne excessive. La Pression Positive Continue (PPC) est le traitement de référence des formes modérées à sévère de SAHOS. Cependant, certains patients tolèrent mal ce traitement ce qui compromet leur observance. Ainsi, chez ces patients, les mesures hygiéno-diététiques, l'activité physique et la rééducation des muscles des VAS peuvent constituer une alternative thérapeutique intéressante.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes, diététiciens, enseignants en APA, infirmiers/infirmières, techniciens de prestataire de services, médecins.

Prérequis : Diplôme en kinésithérapie, diététique, APA, soins infirmiers, médecine ou exercice dans les soins respiratoires.

Objectifs pédagogiques.

1. Connaître la physiopathologie des pathologies respiratoires du sommeil.
2. Connaître le contexte de prise en charge à domicile et les traitements.
3. Mettre en place une PPC, choisir et adapter l'interface au mieux.
4. Proposer une prise en charge hygiéno-diététique et alimentaire.
5. Mettre en place l'activité physique.
6. Appréhender le réentraînement des voies aériennes.

Cardio-respiratoire

Kinésithérapie orofaciale et ventilatoire du syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil de l'adulte.

Durée 2 jours

NOUVEAU

« Savoir traiter l'apnée du sommeil de l'adulte »

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'apnée du sommeil ou plus précisément le syndrome obstructif du sommeil est une maladie respiratoire fréquente qui touche 5% des personnes adultes en France. Ce dernier représente aujourd'hui un vrai problème de santé publique par le risque de comorbidité (cardio vasculaire) qui lui est associé, ainsi que la diminution de qualité de vie des personnes atteintes. Le traitement proposé est lourd et l'observance est difficile, de plus ces derniers sont symptomatiques et non curatifs. Dans ce contexte, cette formation est à destination des kinésithérapeutes quel que soit leur mode d'exercice, elle a pour objectif de les sensibiliser à la physiopathologie du syndrome d'apnée-hypopnées obstructives du sommeil, aux signes cliniques évocateurs de troubles d'apnées du sommeil ainsi que de leur permettre de connaître le rôle du kinésithérapeute dans cette prise en charge pluridisciplinaire.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes, techniciens de prestataire de services, médecins.

Prérequis : Diplôme en kinésithérapie, médecine ou exercice dans les soins respiratoires.

Objectifs pédagogiques.

1. Réaliser un bilan diagnostique précis de toutes les fonctions intervenant dans le syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil de l'adulte.
2. Concevoir un programme de rééducation adapté à l'enfant et à ses objectifs.
3. Être en capacité de rééduquer les muscles en causes dans la physiopathologie du syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil (langue, gorge).
4. Être en capacité de rééduquer la respiration ainsi que les fonctions oro-faciales.



Formateur Méryl Manoukian

est kinésithérapeute et s'est spécialisée en rééducation oro-maxillo-faciale et dans la rééducation des apnées du sommeil chez l'adulte et l'enfant. Depuis 6 ans, elle exerce son activité en libéral dont une partie se déroule au sein du pôle d'exploration des apnées du sommeil de la clinique Bel Air à Bordeaux. Ce travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire lui a permis de développer une vraie expertise dans la prise en charge des pathologies respiratoires du sommeil de l'enfant et de l'adulte. Cela lui a également permis de se former, de réfléchir à la place du rééducateur et du kinésithérapeute notamment dans la prise en charge des patients apnéiques.

Méryl possède une solide connaissance dans le domaine de la rééducation respiratoire du SAHOS de l'enfant et de l'adulte, spécifiquement orientée dans la rééducation linguale et maxillo-faciale et est régulièrement invitée à participer à de nombreux congrès pluriprofessionnels (CPLF, SFRMS, JPRS...). Grâce aux réseaux régional et national qu'elle a pu construire au fil des années, Méryl est maintenant considérée comme un leader d'opinion dans son domaine d'expertise.



Formateur Méryl Manoukian

est kinésithérapeute et s'est spécialisée en rééducation oro-maxillo-faciale et dans la rééducation des apnées du sommeil chez l'adulte et l'enfant. Depuis 6 ans, elle exerce son activité en libéral dont une partie se déroule au sein du pôle d'exploration des apnées du sommeil de la clinique Bel Air à Bordeaux. Ce travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire lui a permis de développer une vraie expertise dans la prise en charge des pathologies respiratoires du sommeil de l'enfant et de l'adulte. Cela lui a également permis de se former, de réfléchir à la place du rééducateur et du kinésithérapeute notamment dans la prise en charge des patients apnéiques.

Méryl possède une solide connaissance dans le domaine de la rééducation respiratoire du SAHOS de l'enfant et de l'adulte, spécifiquement orientée dans la rééducation linguale et maxillo-faciale et est régulièrement invitée à participer à de nombreux congrès pluriprofessionnels (CPLF, SFRMS, JPRS...). Grâce aux réseaux régional et national qu'elle a pu construire au fil des années, Méryl est maintenant considérée comme un leader d'opinion dans son domaine d'expertise.

Cardio-respiratoire

Perfectionnement en rééducation du syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil de l'adulte.

Durée 1 jour

NOUVEAU

« Perfectionner sa prise en charge de l'apnée du sommeil de l'adulte »

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'apnée du sommeil ou plus précisément le syndrome obstructif du sommeil est une maladie respiratoire fréquente qui touche 5% des personnes adultes en France. Ce dernier représente aujourd'hui un vrai problème de santé publique par le risque de comorbidité (cardio vasculaire) qui lui est associé, ainsi que la diminution de qualité de vie des personnes atteintes.

Le traitement proposé est lourd et l'observance est difficile, de plus ces derniers sont symptomatiques et non curatifs. Cette journée de perfectionnement permet d'approfondir les connaissances théoriques nécessaires à proposer une prise en charge kinésithérapique optimale aux adultes atteints de syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil et acquérir les compétences de raisonnement clinique pour personnaliser la rééducation selon le profil du patient. Elle s'articule avec la session de formation proposée sous un format de 2 jours.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes, techniciens de prestataire de services, médecins.

Prérequis : Diplôme en kinésithérapie, médecine ou exercice dans les soins respiratoires ayant suivi le premier niveau de formation.

Objectifs pédagogiques.

1. Revoir les différentes étiologies du syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil de l'adulte.
2. Revoir les différents traitements médicaux existants.
3. Approfondir la prise en charge kinésithérapique du syndrome de l'adulte.

Cardio-respiratoire

Kinésithérapie orofaciale et ventilatoire du syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil de l'enfant.

Durée 2 jours

NOUVEAU

« Savoir traiter l'apnée du sommeil de l'enfant »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les troubles respiratoires du sommeil touchent 2 à 5% des enfants. De grosses amygdales, un nez souvent bouché, une petite mâchoire provoquent une respiration nocturne difficile. Respiration buccale, tête en hyperextension, ronflement bruyant et parfois arrêt de la respiration se développent chez ces enfants. Ces apnées qui fractionnent le sommeil de l'enfant ont des conséquences extrêmement importantes tant sur la croissance que sur le développement cognitif et comportemental de l'enfant. L'examen clinique des enfants et adolescents suspectés de présenter un trouble respiratoire du sommeil reste un élément incontournable, qui nécessite une bonne connaissance des mécanismes physiologiques de la croissance crânio-faciale, et des mécanismes physiopathologiques responsables des phénomènes obstructifs ou centraux dans le sommeil. La prise en charge des enfants et adolescents présentant un syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil se doit d'être pluridisciplinaire, médicale et paramédicale, coordonnée et optimisée, et ce jusqu'à la fin de la croissance. Dans ce contexte, le rôle du kinésithérapeute formé dans ce domaine est essentiel.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes, techniciens de prestataire de services, médecins.

Prérequis : Diplôme en kinésithérapie, médecine ou exercice dans les soins respiratoires.

Objectifs pédagogiques.

1. Réaliser un bilan diagnostique précis de toutes les fonctions intervenant dans le syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil de l'adulte.
2. Concevoir un programme de rééducation adapté à l'enfant et à ses objectifs.
3. Être en capacité de rééduquer les muscles en causes dans la physiopathologie du syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil (langue, gorge).
4. Être en capacité de rééduquer la respiration ainsi que les fonctions oro-faciales.



Formatrice Meryl Manoukian

est kinésithérapeute et s'est spécialisée en rééducation oro-maxillo-faciale et dans la rééducation des apnées du sommeil chez l'adulte et l'enfant. Depuis 6 ans, elle exerce son activité en libéral dont une partie se déroule au sein du pôle d'exploration des apnées du sommeil de la clinique Bel Air à Bordeaux. Ce travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire lui a permis de développer une vraie expertise dans la prise en charge des pathologies respiratoires du sommeil de l'enfant et de l'adulte. Cela lui a également permis de se former, de réfléchir à la place du rééducateur et du kinésithérapeute notamment dans la prise en charge des patients apnéiques.

Meryl possède une solide connaissance dans le domaine de la rééducation respiratoire du SAHOS de l'enfant et de l'adulte, spécifiquement orientée dans la rééducation linguale et maxillo-faciale et est régulièrement invitée à participer à de nombreux congrès pluriprofessionnels (CPLF, SFRMS, JPRS...). Grâce aux réseaux régional et national qu'elle a pu construire au fil des années, Meryl est maintenant considérée comme un leader d'opinion dans son domaine d'expertise.



Docteur Guillaume Prieur

est titulaire d'un Diplôme Universitaire en réhabilitation respiratoire et exerce depuis 8 ans en pneumologie et réanimation au Groupe Hospitalier du Havre. Il est titulaire d'un doctorat de science de l'université catholique de Louvain sur le thème de la BPCO.

Guillaume est régulièrement invité dans les congrès et est l'auteur d'une vingtaine de publications dans des revues francophones et internationales, sur cette thématique.

Guillaume est maintenant reconnu par ses pairs comme un leader d'opinion dans le domaine du réentraînement à l'effort et la réhabilitation des patients atteints d'une maladie respiratoire chronique. Il partage son activité entre la clinique en service de pneumologie et réanimation, sur le plateau technique pour le réentraînement à l'effort de ses patients et les essais cliniques qu'il mène au sein de sa structure de soin ou avec d'autres collaborateurs sur le territoire national.

Cardio-respiratoire

Réhabilitation respiratoire du patient atteint de BPCO : de la physiologie à la pratique basée sur les preuves, et réhabilitation respiratoire.

Durée 2 jours

« La réponse aux nouveaux enjeux de la réhabilitation du patient atteint de BPCO »

PROGRAMME DE LA FORMATION

De nombreuses preuves scientifiques ont démontré l'intérêt de la kinésithérapie et son impact sur la qualité de vie, l'essoufflement, le taux d'hospitalisation/d'exacerbations, et la morbi/mortalité. Malheureusement, cette prise en charge optimale est rarement mise en pratique dans nos cabinets de ville ou l'hôpital, faute d'un manque d'information et parfois de moyens. Le but de cette formation est de vous faire redécouvrir la BPCO de A à Z en passant de la physiologie aux traitements pharmacologiques et kinésithérapiques (réhabilitation respiratoire, entraînement des muscles inspiratoires, électro-stimulation, adjuvants à la réhabilitation, sevrage tabagique, drainage bronchique). A la suite de ces deux jours de formation, vous saurez mettre en place un traitement efficace sur le long terme pour vos patients !

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes, infirmiers/infirmières, enseignants en APA.

Prérequis : Diplôme en kinésithérapie, en soins infirmiers ou en APA.

Objectifs pédagogiques.

1. Comprendre la physiologie respiratoire et la physiopathologie de la BPCO.
2. Savoir lire et comprendre les examens complémentaires.
3. Connaître les traitements médicamenteux les plus courants et leurs interactions avec la kinésithérapie.
4. Connaître les différentes modalités de prise en charge des patients ainsi que leur niveau de preuve scientifique.
5. Savoir mettre en place le traitement, dont le réentraînement à l'effort, et l'adapter en fonction du patient.

Cardio-respiratoire

Réentraînement à l'effort dans les pathologies cardio-respiratoires.

Durée 2 jours

NOUVEAU

« Insuffisance respiratoire, cardiaque et HTAP : maîtriser leur réhabilitation »

PROGRAMME DE LA FORMATION

De nombreuses preuves scientifiques ont démontré l'intérêt de la kinésithérapie et son impact sur la qualité de vie, l'essoufflement, le taux d'hospitalisation/d'exacerbations, et la morbi/mortalité. Malheureusement, cette prise en charge optimale est rarement mise en pratique dans nos cabinets de ville ou en établissements de santé, faute d'un manque d'information et parfois de moyens. Le but de cette formation est de vous faire redécouvrir les insuffisances respiratoires et cardiaques et l'hypertension artérielle pulmonaire en passant de la physiologie aux traitements pharmacologiques et kinésithérapiques (réhabilitation à l'effort, entraînement des muscles inspiratoires, électro-stimulation, adjuvants à la réhabilitation etc.). A la suite de ces deux jours de formation, vous saurez mettre en place un traitement efficace pour vos patients !

Cette formation est une formation sur mesure. Elle se décompose en 2 journées distinctes :

La **1ère journée** est, au choix, dédiée aux pathologies spécifiques : 1) Insuffisance cardiaque, 2) HTAP, 3) Insuffisance respiratoire
La **2ème journée** est dédiée à la réhabilitation à l'effort.

Il est possible de choisir plusieurs 1ères journées selon les services dans lesquels interviennent vos collaborateurs, et de les rassembler lors de la 2ème journée, commune à l'ensemble des pathologies.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes, enseignants en APA, médecin.

Prérequis : Diplôme en kinésithérapie, EAPA ou médecine.

Objectifs pédagogiques.

1. Comprendre la physiologie respiratoire et la physiopathologie des insuffisances respiratoires, des pathologies cardiaques et de l'hypertension artérielle pulmonaire.
2. Savoir lire et comprendre les examens complémentaires.
3. Connaître les traitements médicamenteux les plus courants et leurs interactions avec la kinésithérapie.
4. Connaître les différentes modalités de prise en charge des patients ainsi que leur niveau de preuve scientifique.
5. Savoir mettre en place le réentraînement à l'effort, et l'adapter en fonction du patient.



Docteur
Marius Lebrez

est kinésithérapeute et détenteur d'un doctorat dans le domaine des pathologies respiratoires du sommeil. Il est auteur et co-auteur de plusieurs publications traitant du traitement du syndrome d'apnée obstructive du sommeil. Il réalise son post-doctorat sur le thème de l'hypertension artérielle pulmonaire à l'université de Laval au Québec.



Docteur
Guillaume Prieur

est titulaire d'un Diplôme Universitaire en réhabilitation respiratoire et exerce depuis 8 ans en pneumologie et réanimation au Groupe Hospitalier du Havre. Il est titulaire d'un doctorat de science de l'université catholique de Louvain sur le thème de la BPCO. Guillaume est régulièrement invité dans les congrès et est l'auteur de publications dans des revues francophones et internationales, sur cette thématique.

MULTI
DISCIPLINAIRE



Formatrice
Andreaia Lopes

est kinésithérapeute. Elle a complété son parcours professionnel par un DIU en kinésithérapie respiratoire et cardio vasculaire à l'Université Paris Descartes et un Master en recherche clinique à Sorbonne-Universités, puis s'est formée à la prise en charge de l'obésité au sein du Groupe de Réflexion sur l'Obésité et le Surpoids et au sein de l'équipe universitaire de Périmètre à Grenoble. Elle propose des consultations spécialisées et coordonne un programme de réadaptation physique, auprès des personnes atteintes d'obésité.



Formatrice
Cécile Seron

est diététicienne exerçant depuis plusieurs années autour des troubles du comportement alimentaire et particulièrement autour de la question du surpoids et de l'obésité. Elle a une licence en psychologie et s'est spécialisée auprès du Groupe de Réflexion sur l'Obésité et le Surpoids. Elle promeut une approche basée sur l'alliance thérapeutique et une prise en charge bienveillante et humaniste des patients, en travaillant principalement autour de la restriction cognitive, de la régulation du comportement alimentaire et de l'amélioration de la relation à l'alimentation.

Cardio-respiratoire

Réadaptation du patient obèse : de l'alimentation à l'activité physique

Durée 2 ou 3 jours

NOUVEAU

« Un format innovant pour maîtriser les enjeux de la réhabilitation du patient obèse »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation abordera la physiopathologie de l'obésité, les différents panels de traitements proposés (pharmacologiques, chirurgicaux etc.) et le parcours du patient obèse dans le système de soin lors de la première journée.

La journée dédiée à la prise en charge nutritionnelle et diététique abordera la régulation du comportement alimentaire, afin de savoir accompagner les patients à renouer avec leurs sensations alimentaires, vers une alimentation dite "intuitive". Ce travail sur le comportement alimentaire sera complété par l'apprentissage de la gestion de la problématique émotionnelle.

La journée dédiée à l'activité physique abordera la mise en place d'un programme de réentraînement à l'effort adapté à l'état du patient, dont le rôle est de permettre le maintien de la masse musculaire et l'augmentation de la dépense énergétique durant le processus de perte de poids. L'obésité est également associée à une dysfonction des muscles respiratoires et l'entraînement des muscles respiratoires sera également abordé durant cette journée. La gestion de l'incontinence urinaire d'effort, fréquemment retrouvée chez de nombreuses populations de patients, sera également traitée.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Médecin, kinésithérapeute, diététicien, infirmière, enseignant en APA.

Prérequis : Diplôme de docteur en médecine, en kinésithérapie, diététique, soins infirmiers ou APA.

Objectifs pédagogiques.

Jour 1 - Pathophysiologie de l'obésité, des comorbidités et traitements.

Comprendre la physiopathologie de l'obésité

Connaître les traitements de l'obésité

Identifier le parcours de soin de la personne obèse

Connaître les professionnels impliqués dans la réadaptation de l'obésité

Jour 2 - Activité physique

Différencier la prise en charge en pré et post opératoire

Connaître les méthodes d'entraînement des muscles inspiratoires

Connaître l'impact de l'obésité sur les troubles du plancher pelvien

Savoir mettre en place un programme de réentraînement à l'effort adapté

Promouvoir l'éducation thérapeutique

Jour 2bis - Nutrition et diététique

Comprendre le concept de restriction cognitive et son impact sur le comportement alimentaire

Connaître le traitement de la restriction cognitive

Connaître le rôle des émotions sur le comportement alimentaire

Identifier ses représentations/croyances sur le patient en surpoids/obésité

Identifier ses croyances liées à l'alimentation

Echographie et traitement des troubles de la déglutition.

Durée 2 jours

« Découvrez l'échographie fonctionnelle de la déglutition pour la 1ère fois en France »

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'utilisation de l'échographie, outil non invasif et non irradiant, permettra au rééducateur d'analyser différentes structures impliquées dans chacune des phases de la déglutition, offrant ainsi de nouvelles perspectives d'évaluation et de rééducation. Pour la première fois en France, Health Impact propose une formation à l'utilisation de cet outil en rééducation.

Cette formation fera l'état de la littérature scientifique sur les différentes méthodes d'évaluation de la déglutition et sur les principes et intérêts de l'échographie dans la déglutition.

L'examen échographique, qualitatif et quantitatif, de la langue, des muscles de la mastication, des muscles supra-hyoïdiens, de l'ascension laryngée et du sphincter supérieur de l'œsophage sera exposé et mis en pratique.

Le participant apprendra à analyser les résultats de l'examen échographique en situation pathologique afin d'adapter sa stratégie de rééducation, d'orienter le choix de son traitement et d'en suivre son efficacité. Un temps important sera consacré à la pratique sur échographe.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes, orthophonistes, diététiciens, médecins.

Prérequis : Connaissances avancées ou exercice dans le domaine des pathologies de la déglutition.

Objectifs pédagogiques.

1. Comprendre la physiopathologie des troubles de la déglutition selon différents contextes (réanimation, neurologie, post-chirurgie ORL...)
2. Connaître les atouts et limites des différentes techniques d'explorations de la déglutition.
3. Connaître les différentes approches échographiques des structures de la déglutition.
4. Savoir réaliser un examen échographique complet des structures impliquées dans la déglutition.
5. Aborder le choix du traitement en fonction des données échographiques et cliniques.
6. Comprendre l'intérêt de l'échographie comme critère de suivi de la rééducation.



Formateur Carlos Diaz

est kinésithérapeute, ostéopathe et titulaire d'un Master en recherche clinique. Il partage son temps entre les soins intensifs et la rééducation maxillo-faciale au sein de l'équipe de kinésithérapie de l'hôpital Forcilles dont il est responsable. Il est formateur en formation initiale et continue, en Espagne et en France. Formé à la méthode RUSI (Rehabilitative Ultrasound Imaging) et à la rééducation maxillo-faciale et de la déglutition, il a développé une expertise clinique dans l'application de l'échographie à la rééducation des troubles maxillo-faciaux et de la déglutition. Il est investigateur de projet de recherche clinique et réalise régulièrement des interventions en congrès nationaux et internationaux. Il réalise une thèse de doctorat dont la thématique porte sur l'échographie maxillo-faciale et de la déglutition et travaille à l'élaboration d'un nouveau score échographique de diagnostic des troubles de la déglutition.

03 Maxillo-facial et déglutition

Echographie en rééducation maxillo-faciale.

Durée 2 jours

NOUVEAU

« L'échographie appliquée à la rééducation maxillo-faciale, une innovation en France »

PROGRAMME DE LA FORMATION

La rééducation maxillo-faciale permet la prise en charge des dysfonctions des muscles de la mastication, des troubles de l'articulation temporomandibulaire, des suites de chirurgie de la face et du cou, des paralysies faciales ou encore des migraines.

Les outils d'évaluation habituels utilisés en rééducation possèdent de nombreuses limites, et l'échographie maxillo-faciale revêt un intérêt grandissant dans la littérature scientifique. Pour la première fois en France, Health Impact vous propose une formation sur cette thématique.

Cette formation permettra au participant d'acquérir les connaissances pour utiliser l'échographie dans l'examen de l'articulation temporomandibulaire, des muscles de la mastication, des muscles supra-hyoïdiens et des glandes salivaires. Le participant apprendra à analyser les résultats de l'examen échographique en situation pathologique afin d'adapter sa stratégie, d'orienter le choix de son traitement et d'en suivre son efficacité. Un temps important sera consacré à la pratique sur échographe.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes, orthophonistes, médecins.

Prérequis : Connaissances ou exercice dans le domaine des pathologies ORL et maxillo-faciales.

Objectifs pédagogiques.

1. Comprendre la physiopathologie des atteintes de la sphère ORL selon différents contextes.
2. Rappeler les principes de l'examen clinique statique et dynamique de la face.
3. Connaître les différentes approches échographiques des structures maxillo-faciales.
4. Savoir réaliser un examen échographique maxillo-faciale.
5. Aborder le choix du traitement en fonction des données échographiques et cliniques.
6. Comprendre l'intérêt de l'échographie comme critère de suivi de la rééducation.
7. Savoir réorienter le patient si nécessaire.



Formateur
Carlos Diaz

est kinésithérapeute, ostéopathe et titulaire d'un Master en recherche clinique. Il partage son temps entre les soins intensifs et la rééducation maxillo-faciale au sein de l'équipe de kinésithérapie de l'hôpital Forcilles dont il est responsable. Il est formateur en formation initiale et continue, en Espagne et en France. Formé à la méthode RUSI (Rehabilitative Ultrasound Imaging) et à la rééducation maxillo-faciale et de la déglutition, il a développé une expertise clinique dans l'application de l'échographie à la rééducation des troubles maxillo-faciaux et de la déglutition. Il est investigateur de projet de recherche clinique et réalise régulièrement des interventions en congrès nationaux et internationaux. Il réalise une thèse de doctorat dont la thématique porte sur l'échographie maxillo-faciale et de la déglutition et travaille à l'élaboration d'un nouveau score échographique de diagnostic des troubles de la déglutition.



Formatrice
Aline Anthony-Geroldt

initialement praticienne libérale dans son cabinet à Dijon exerce maintenant la kinésithérapie en Suisse où elle s'est expatriée depuis 2023.

Elle a une pratique spécifique centrée sur la rééducation maxillo-faciale et les troubles linguaux. Aline est également enseignante à l'Institut de Formation en Kinésithérapie de Dijon. Elle est passionnée de vulgarisation dans le champ de la rééducation maxillo-faciale sur les réseaux sociaux avec son compte @LE_CABINET_AETM.

Prise en charge des troubles de l'articulation temporomandibulaire : du diagnostic à la pratique clinique.

Durée 2 jours

NOUVEAU

« De l'évaluation au traitement des troubles de l'articulation temporomandibulaire »

PROGRAMME DE LA FORMATION

La rééducation maxillo-faciale est une des spécialités du champ de compétence des kinésithérapeutes.

Trop souvent oubliée des programmes de formation initiale, la rééducation de la sphère oro faciale est pourtant bien souvent la solution à de nombreux motifs de consultation de patients présentant des troubles musculo-squelettiques de la face tels que les dysfonctions de l'articulation temporomandibulaire. Cette articulation trop souvent négligée devrait par conséquent se placer au centre de la prise en charge chez ces patients.

Cette formation vous aidera à acquérir les éléments essentiels à l'évaluation et au traitement des troubles de la sphère oro faciale.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes et orthophonistes.

Prérequis : Connaissances ou exercice dans le domaine des pathologies maxillo-faciales.

Objectifs pédagogiques.

1. Acquérir les outils et connaissances permettant une prise en charge globale du patient souffrant de douleur ou de dysfonction de l'articulation temporomandibulaire par le kinésithérapeute.
2. Définir la place du traitement de l'articulation temporomandibulaire dans la prise en charge des cervicalgies.
3. Apprendre à interroger et évaluer un patient face à une mâchoire douloureuse.
4. Savoir élaborer un examen clinique complet de la sphère oro faciale.

04 Pelvi-périnéologie



**Professeure
Mélanie Morin**

est kinésithérapeute de formation, professeure titulaire à l'École de réadaptation, chercheuse au Centre de recherche du Centre Hospitalier de l'Université de Sherbrooke et directrice du laboratoire de recherche en urogynécologie. Ses intérêts cliniques et de recherche portent principalement sur la rééducation périnéale et pelvienne. Elle a développé une expertise en évaluation des muscles du plancher pelvien en développant et validant plusieurs outils notamment la dynamométrie, l'échographie 3D/4D, l'élastosonographie et l'électromyographie. Ses travaux ont permis de mieux comprendre l'implication des muscles du plancher pelvien dans la pathophysiologie de diverses conditions urogynécologiques incluant les douleurs vulvaires, les lésions à l'accouchement et l'incontinence urinaire.

Elle a également réalisé plusieurs études évaluant l'efficacité d'approches thérapeutiques novatrices dont le laser, la stimulation transcrânienne et des techniques manuelles. Elle a d'ailleurs dirigé un vaste essai clinique portant sur la physiothérapie multimodale chez les femmes atteintes de vulvodynie. Elle a publié un grand nombre d'articles scientifiques et chapitres de livre en santé pelvienne. Elle est fréquemment invitée comme experte et conférencière d'honneur à des congrès incluant ICS/IUGA/IPPS/ISSWSH. Elle siège au comité scientifique du International Continence Society depuis 7 ans et elle est impliquée dans divers regroupements internationaux œuvrant à la rédaction des revues systématiques (Cochrane-gynecology), des guides cliniques (International Consultation on Incontinence et Society of Obstetricians and Gynaecologists of Canada) et de documents de standardisations (Standardisation of terminology in IUGA-ICS working groups on the assessment of sexual health in women and on pelvic floor muscle function assessment).

Pelvi-périnéologie

Gestion des douleurs pelviennes chroniques : du diagnostic différentiel au traitement.

Durée 2 jours

NOUVEAU

« Comment évaluer et traiter en kinésithérapie les patientes atteintes de douleurs pelviennes chroniques ? »

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'Organisation mondiale de la santé a identifié les douleurs pelviennes chroniques, affectant 20% des femmes, comme une problématique débiliteuse nécessitant une attention immédiate. La kinésithérapie est recommandée comme traitement de première ligne, rendant cruciale la formation adéquate des thérapeutes. Cette formation couvrira la prévalence et la pathophysiologie des douleurs pelviennes chroniques, avec un accent sur la douleur vulvaire chronique/vulvodynie, la condition la plus fréquente. Les kinésithérapeutes apprendront à prendre en charge ces patientes du diagnostic au traitement, en intégrant l'évaluation bio-psycho-sociale et les données probantes. Les modalités thérapeutiques incluront des approches éducationnelles, la thérapie manuelle myofasciale, les techniques de mobilisation, la rétroaction biologique par électromyographie, l'usage de dilataateurs et les techniques de désensibilisation.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes et sage-femmes.
Prérequis : Diplôme en kinésithérapie ou de maïeutique.

Objectifs pédagogiques.

1. Connaître les différentes conditions/pathologies impliquées dans les douleurs pelviennes chroniques et surtout la plus prévalente : la douleur vulvaire chronique ;
2. Comprendre et identifier les comorbidités pertinentes dans la prise en charge de la douleur vulvaire chronique ;
3. Établir le diagnostic complet en kinésithérapie des femmes atteintes de douleur vulvaire chronique en considérant le diagnostic différentiel ;
4. Mener une évaluation subjective et objective complète en tenant compte de la dimension bio-psycho-sociale des femmes atteintes et des données probantes disponibles ;
5. Connaître, discuter et appliquer diverses modalités thérapeutiques pour les femmes atteintes de douleur vulvaire chronique avec à l'appui les données probantes ;
6. Mener une démarche thérapeutique suivant le protocole de traitement validé dans un récent essai clinique randomisé.

Prise en charge de l'endométriose : du diagnostic différentiel au traitement.

Durée 2 jours

NOUVEAU

« Comment évaluer et traiter en kinésithérapie les patientes atteintes d'endométriose ? »

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'endométriose est une maladie gynécologique chronique touchant entre 1,5 et 2,5 millions de femmes en âge de procréer en France, soit 1 sur 10. Les symptômes varient, avec 70% des patientes souffrant de douleurs chroniques et 40% de troubles de la fertilité. Le diagnostic prend en moyenne 7 ans, menant souvent à des traitements inadaptés. En 2022, une stratégie nationale a été lancée pour améliorer la formation des professionnels de santé, y compris les kinésithérapeutes, afin de mieux identifier et traiter cette maladie.

L'endométriose résulte de facteurs génétiques, environnementaux et menstruels, avec des symptômes tels que dysménorrhées intenses, dyspareunies profondes, douleurs à la défécation, dysuries cataméniales, infertilité et douleurs pelviennes chroniques.

Une prise en charge optimale nécessite une équipe pluridisciplinaire incluant les kinésithérapeutes. Les connaissances ont évolué, permettant d'utiliser des outils thérapeutiques adaptés pour améliorer les symptômes et la qualité de vie des patientes.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes, sages-femmes.

Prérequis : Diplôme en kinésithérapie ou de maïeutique.

Objectifs pédagogiques.

L'objectif de cette formation est d'acquérir les connaissances théoriques et les outils thérapeutiques essentiels à la prise en charge des patientes atteintes d'endométriose.

Plus spécifiquement, cette formation vise à :

1. Connaître et comprendre l'endométriose : définition, origine, signes cliniques, imagerie, traitements médicaux et chirurgicaux ;
2. Être en mesure de réaliser une évaluation approfondie des patientes présentant une endométriose ;
3. Être capable d'élaborer et d'appliquer les stratégies thérapeutiques les plus adaptées pour chaque patiente au vu des éléments recueillis lors de l'évaluation initiale ;
4. Savoir éduquer les patientes à la compréhension de leur pathologie et les accompagner dans la gestion de leur douleur chronique ;
5. Apprendre et maîtriser les techniques rééducatives fonctionnelles globales : respiratoires, tissulaires et posturales.



Formatrice Magali Camicas

est une kinésithérapeute travaillant en cabinet libéral à Bordeaux. Elle prend en charge spécifiquement les patientes atteintes de douleurs pelviennes chroniques, dont particulièrement l'endométriose, en collaboration avec des cliniques bordelaises ayant des services spécialisés dans la prise en charge de ces patientes. Elle est détentrice d'un Diplôme Inter-Universitaire en Rééducation Pelvi-périnéale (Paris) et d'une formation en Thérapie manuelle et en Éducation Thérapeutique.

Elle a présenté des communications orales sur le thème de l'évaluation et de la rééducation de l'endométriose lors de conférences et de réunions pluridisciplinaires médicales et paramédicales.

05
Gériatrie

Gériatrie

Gestion des troubles de l'équilibre de la personne âgée : du dépistage au traitement.

Durée 2 jours

« La chute de la personne âgée : la place centrale du kinésithérapeute »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le risque de chute et les complications associées augmentent considérablement avec l'âge et peuvent être un marqueur de fragilité de la personne âgée. Chez les personnes de plus de 65 ans, la chute a une prévalence supérieure à 30% et est associée à une augmentation de la morbi-mortalité, de la fréquence des hospitalisations et de la consommation de soins, lorsqu'elle est répétée. Le déficit d'équilibre et la faiblesse musculaire sont les facteurs de risque les plus importants chez le sujet âgé « chuteur ».

Cette formation abordera les mécanismes physiopathologiques conduisant à la chute et les facteurs de risques et prédictifs de chute. Le participant sera capable de réaliser un bilan complet lui permettant d'élaborer une stratégie de réhabilitation, d'éducation et d'autonomisation de la personne âgée en réponse à la faiblesse musculaire et au déficit d'équilibre, principaux facteurs de risque de chute. Le participant apprendra à utiliser les méthodes d'évaluation et de réadaptation faisant l'objet de recommandations.



Formateur
Julien Grouès

est un kinésithérapeute exerçant de manière spécifique en rééducation gériatrique avec une appétence particulière pour le travail autour de la chute des personnes âgées tant par des actions de soins que de prévention primaire et secondaire à domicile, en EHPAD et en cabinet.

Il a initialement exercé en soins de suite et réadaptation gériatrique au Centre Hospitalier Universitaire de Rouen avec une activité à domicile en parallèle puis en Bretagne avec une activité de soin à domicile et en EHPAD.

Il a par ailleurs une activité de coordinateur de santé publique à Kiné Ouest Prévention et de formateur dans le cadre du programme Equilibr'Age. Il anime ainsi des ateliers de prévention primaire et secondaire autour du sujet de la chute auprès de personnes âgées en partenariat avec des institu-

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes et enseignants en APA.

Prérequis : Diplôme en kinésithérapie ou EAPA.

Objectifs pédagogiques.

1. Comprendre la physiopathologie des troubles de l'équilibre.
2. Identifier les facteurs de risque de chute dans un environnement hospitalier et à domicile.
3. Évaluer les troubles de l'équilibre d'une personne âgée.
4. Connaître les principales étiologies indiquant ou contre-indiquant la kinésithérapie.
5. Connaître les situations nécessitant une prise en charge multidisciplinaire et le recours à un spécialiste.
6. Etablir une stratégie globale de rééducation des troubles de l'équilibre.

06
Méthodologie
et recherche
clinique

Intégrer les données de la science à sa pratique en kinésithérapie : applications pratiques à la prise en soins des pathologies de l'épaule et du rachis.

« Comment prendre une décision clinique en tenant compte des données de la science ? »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation est une introduction à la méthodologie de recherche et à l'analyse critique de la littérature scientifique en santé appliquée au domaine précis de la kinésithérapie. Un survol des grands designs de recherche en kinésithérapie et des différents niveaux de preuves est présenté, incluant : l'essai clinique randomisé, la revue systématique et la méta-analyse. Dans le cadre de ce cours, le clinicien acquerra les bases d'une démarche rigoureuse « evidence based practice » et sera initié à des outils pratiques pour mieux évaluer la littérature scientifique en kinésithérapie afin d'améliorer sa prise en charge des pathologies de l'épaule et du rachis.

Le cours met l'accent sur l'application des notions de pratiques fondées sur les preuves (Evidence-based practice) dans un contexte pratique où le clinicien doit prendre en charge différents profils de patients. Plusieurs exemples cliniques seront discutés, particulièrement en lien avec les pathologies de l'épaule et du rachis. Le clinicien maîtrisant les différentes notions du cours gagnera en autonomie dans l'actualisation de ses connaissances et sera plus critique par rapport aux approches cliniques émergentes dans son domaine.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes.

Prérequis : Diplôme en kinésithérapie.

Objectifs pédagogiques.

1. Comprendre les notions de base de l'evidence based practice appliquée à la rééducation de l'épaule et du rachis.
2. Comprendre le rôle de la recherche appliquée à ces domaines.
3. Initier le clinicien à la recherche bibliographique spécifique aux pathologies de l'épaule et du rachis.
4. Apprendre à répondre à une question clinique du quotidien par la démarche de pratiques fondées sur les preuves (Evidence-based practice)



Professeur François Desmeules

est un kinésithérapeute/physiothérapeute et docteur en épidémiologie de l'Université Laval en 2010. François a été clinicien pendant plus de dix ans au CHU de Québec. Il est maintenant professeur à l'École de réadaptation de l'Université de Montréal au programme de physiothérapie et il est chercheur au centre de recherche de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Ses intérêts de recherche portent, sur : 1- le développement de nouveaux modèles de soins en physiothérapie incluant les pratiques avancées 2- le diagnostic et l'évaluation des interventions en réadaptation et en orthopédie pour les atteintes de l'épaule et du genou et 3- Les pratiques factuelles et la réalisation de synthèses de connaissances dans le domaine de la réadaptation et de l'orthopédie.

Il est l'auteur de plus 80 études en réadaptation et en orthopédie, publiées dans différents journaux scientifiques et il est actuellement chercheur boursier du FRQ-S. Il a été impliqué dans plusieurs projets touchant la pratique professionnelle en physiothérapie au cours des dernières années et il a agi comme expert, consultant ou administrateur auprès de plusieurs organismes ou institutions au Québec ou au Canada.



Docteur Marius Lebret

est kinésithérapeute, chercheur et détenteur d'un doctorat dans le domaine des maladies respiratoires du sommeil. Il est auteur et co-auteur de plusieurs publications internationales sur le traitement du syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil et les supports ventilatoires chez les patients atteints d'une insuffisance respiratoire chronique. Il présente régulièrement ces travaux de recherche dans des congrès internationaux.

Marius a complété son cursus académique par un post-doctorat à l'Institut Universitaire de Cardiologie et Pneumologie de Québec (IUCPQ) dans le domaine de la physiologie à l'effort des patients atteints d'insuffisance cardiaque et d'hypertension artérielle pulmonaire, sous la direction du Pr Provencher.

Aujourd'hui, il travaille dans le domaine du développement et de l'innovation des dispositifs de support ventilatoire, parcours qu'il conjugue avec une activité d'enseignement et de recherche en collaboration avec plusieurs groupes d'experts nationaux et internationaux.

Les fondamentaux pour débiter son protocole de recherche clinique

Durée 2 jours

NOUVEAU

« De l'idée à la réalisation de son projet de recherche ! »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation, spécialement conçue pour les professionnels de santé, est construite sur un programme de deux jours qui vous guidera de la genèse d'une idée de recherche à la réalisation concrète d'un projet.

Lors de cette formation, vous apprendrez à :

- I. Formuler des hypothèses pertinentes : comment donner vie à vos questions cliniques pour les transformer en hypothèses de recherche.
- II. Construire des équations de recherche : savoir transformer des concepts abstraits en questions de recherche structurées pour interroger les bases de données.
- III. Identifier des articles scientifiques clés : apprendre à naviguer dans le vaste océan de la littérature scientifique pour dénicher les travaux les plus influents et pertinents sur son sujet.
- IV. L'approche pédagogique de cette formation est résolument tournée vers l'action. À travers des études de cas réels et des exercices pratiques.

Cette formation vous initiera aux divers designs d'étude et aux techniques de rédaction rapide et efficaces d'un rationnel scientifique convaincant. Elle vous donnera des outils nécessaires pour entamer vos propres projets de recherche clinique.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Tous les professionnels de santé impliqués ou intéressés par la recherche clinique.

Prérequis : Diplôme de professionnel de santé.

Objectifs pédagogiques.

1. Savoir réaliser une équation de recherche en partant d'une idée clinique.
2. Identifier les articles scientifiques les plus pertinents.
3. Rédiger un rationnel scientifique.
4. Formuler une hypothèse et des objectifs de recherche cohérents.
5. Identifier les critères de jugement adaptés.

07 Formations transversales



Coordinateur
Docteur
Anthony Demont

est un kinésithérapeute travaillant à temps partiel en libéral à Paris et ayant une prise en charge spécifique des pathologies douloureuses chroniques en collaboration avec plusieurs services hospitaliers spécialisés. Il possède un doctorat de sciences de l'Université Paris Cité et poursuit actuellement une activité de chercheur associée dans l'équipe Inserm UMR-S 1153 sur l'évaluation et les traitements des céphalées et l'amélioration du parcours de soin des patients atteints de douleur.

Il a participé à la rédaction de plusieurs articles pour des revues scientifiques sur la prise en charge des douleurs chroniques et des céphalées en kinésithérapie. Il a présenté fréquemment des communications orales sur ce thème pour des sociétés savantes médicales et kinésithérapiques.

Il est membre de la Société Française d'Etudes des Migraines et Céphalées et trésorier adjoint du Réseau Hôpital-Ville Lutte contre la douleur d'Ile-de-France.

Formateurs

5 médecins de différentes spécialités médicales.

4 kinésithérapeutes experts dans le champs musculosquelettique.

1 psychologue.

Formations transversales Les clés de l'accès direct en musculosquelettique : évaluer et orienter

Durée 14 heures en e-learning

NOUVEAU // E-LEARNING

« **Comment prendre en charge des patients avec une affection musculosquelettique venant sans diagnostic préalable ?** »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Au regard de l'article 3 de la loi n°2023-379 du 19 mai 2023 portant amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé, les kinésithérapeutes peuvent recevoir directement et sans prescription préalable des patients consultant pour divers motifs de consultation. Les troubles musculosquelettiques affectant une ou plusieurs parties du corps (ex : lombalgie, gonalgie...) demeurent le principal motif de consultation des patients auprès d'un kinésithérapeute et la rééducation est un traitement recommandé devant leur être dispensé en première intention. Il est donc indispensable que les kinésithérapeutes soient formés à l'évaluation de ces patients, au dépistage des critères nécessitant de réorienter le patient (drapeaux rouges) s'ils nécessitent un avis médical et à la notion d'incertitude leur permettant d'adapter la prise en soins à la condition pathologique du patient.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes.

Objectifs pédagogiques.

1. Être en mesure de décrire les enjeux de l'accès direct aux soins du kinésithérapeute et les impacts identifiés à l'étranger.
2. Définir le cadre légal et réglementaire de l'accès direct en France et les acteurs concernés.
3. Comprendre la notion d'incertitude en médecine et son application dans un contexte d'accès direct au Kinésithérapeute.
4. Être capable d'évaluer et d'orienter les patients vers les soins appropriés selon leur état pathologique.
5. Être en mesure de reconnaître les différents facteurs de risque du patient.
6. Être capable de réaliser un examen neurologique et d'interpréter les résultats.
7. Être en mesure d'orienter le patient vers le bon professionnel de santé, au bon moment et pour la bonne indication.
8. Être capable d'adapter sa communication selon la situation et l'état pathologique du patient.

Formations transversales

Prévention et prise en charge de la dépendance iatrogène liée à l'hospitalisation.

Durée 3 jours

« Améliorer l'autonomie à la sortie et réduire la durée de séjour du patient hospitalisé en travaillant en équipe »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation s'étale sur une période de 3 jours, proposant une approche complète pour mieux comprendre et gérer les défis associés aux patients fragiles hospitalisés. Les participants acquerront des compétences essentielles pour évaluer l'impact de différents facteurs, liés à la maladie, à ses traitements et à l'hospitalisation, sur le statut fonctionnel des patients. Ils apprendront à classer les patients en fonction de leur risque de dépendance iatrogène et à mettre en place des mesures préventives adaptées.

Au cours de la formation, une attention particulière sera accordée à la collaboration au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, permettant aux participants de comprendre le rôle spécifique de chaque professionnel de la santé dans le processus de dépistage et de prévention de la dépendance iatrogène.

La formation insistera sur les actions préventives en fonction des facteurs de risque identifiés. L'accent sera mis sur le maintien de l'autonomie du patient dans chaque axe de travail recommandé par les normes de pratique. L'évaluation du patient et de son entourage, la communication avec les réseaux et les moyens de suivi des patients seront étudiés afin de mieux préparer la sortie des patients et permettre un suivi efficace.



Formateur
Carlos Diaz

est kinésithérapeute et dirige actuellement le pôle de rééducation à l'hôpital Forcilles. Il réalise actuellement un doctorat dans le domaine des outils de diagnostics.

Carlos est lauréat d'un appel à projet du Ministère de la Santé portant sur un enjeu de santé publique majeur : la prévention de la dépendance iatrogène liée à l'hospitalisation en oncologie. Dans ce cadre, Carlos se consacre à la création, à la formation et à la coordination d'une équipe mobile pluriprofessionnelle spécialisée dans la prévention de la dépendance iatrogène liée à l'hospitalisation. Dans le cadre de cette formation, Carlos sera épaulé par un médecin ainsi qu'une infirmière.

A qui s'adresse cette formation ?

Profil des stagiaires : Kinésithérapeutes.

Prérequis : Diplôme en kinésithérapie.

Objectifs pédagogiques.

1. Identifier les conséquences de la maladie et ses traitements sur le statut fonctionnel ;
2. Connaître les facteurs associés au déclin fonctionnel ;
3. Repérer et classer les patients en fonction du risque de développer une dépendance ;
4. Mettre en place, au sein de l'équipe pluriprofessionnelle et dans le respect de ses compétences, les actions nécessaires au dépistage et prévention du déclin fonctionnel ;
5. Analyser leurs pratiques au sein de l'équipe pluriprofessionnelle ;

Conditions
générales de vente

Article 01 Préambule

Health Impact est un organisme de formation professionnelle déclaré sous le numéro 11922171892 auprès du préfet de région d'Ile-de-France, n° Siret 827 829 243 00027 dont le siège social est établi au 13 rue de la ferme, 92350 Le Plessis Robinson (France).

Health Impact développe, propose et dispense des formations en présentiel inter et intra-entreprise, des formations ouvertes et à distance en mode e-learning ainsi que des formations mixtes associant à la fois le présentiel et le e-learning. Health Impact réalise également des études et du conseil opérationnel aux professionnels, institutions publiques, entreprises et associations.

Article 02 Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société Health Impact (ci-après « Health Impact ») consent au client, acheteur professionnel qui l'accepte, (ci-après le « Client »), une formation issue de son offre de formations (ci-après « Formation Inter-Entreprises ») et/ou une formation répondant à ses besoins spécifiques (« Formation Intra-Entreprises »). Les Formations Inter-Entreprises, et Intra-Entreprises, ainsi que tout autre type de formation notamment à distance en « e-learning », sont communément désignées « Formation(s) ».

Le participant à toute formation est désigné « Participant ». Il s’agit soit du Client, soit d’un salarié ou membre du personnel du Client. Dans ce dernier cas, le Client se porte fort du respect des présentes par le Participant. Sauf dérogation formelle et expresse de Health Impact, les présentes CGV prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d’achat. Les présentes CGV peuvent, le cas échéant, être complétées par des conditions particulières.

Les présentes CGV sont consultables en ligne et peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion de Health Impact sans autre formalité que leur mise en ligne, seule la dernière version sera applicable.

Article 03 Modalités d’inscription à une Formation

3.1. La demande d’inscription nécessite, au choix du Client (i) l’envoi d’un bulletin d’inscription complété et signé par le Client par courrier postal ou électronique ou (ii) une inscription complète en ligne sur le site de Health Impact.

3.2. Pour chaque Formation Inter-Entreprises dispensée par Health Impact, un nombre minimum et maximum de Participants est admis ; les inscriptions pour une session donnée, cessent d’être

retenues lorsque le nombre maximum est atteint.

3.3. Un accusé de réception est adressé au Client dans les [Compléter en lettres] [Compléter en chiffres]) heures ouvrées qui suivent la réception de l’inscription. Cet accusé de réception ne vaut pas confirmation de la tenue de la Formation ; seule la convocation, adressée au moins dix (10) jours ouvrés avant la date de Formation, confirme le maintien de ladite Formation.

3.4. Dans les quinze (15) jours ouvrés avant la date prévue pour la session de Formation, le Client recevra un dossier composé de la convocation à la session de Formation du Participant ainsi que les informations pratiques rattachées à ladite Formation.

3.5. Pour les commandes de Formations Intra-Entreprises, Health Impact établira, avec la collaboration du Client, une proposition technique et financière (ci-après “la Proposition”). La validation et l’acceptation de cette Proposition se formalisera par la signature du Client et devra être communiquée à Health impact avant la fin du délai de validité mentionné.

3.6. Pour chaque action de formation, une convention établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail sera adressée en deux exemplaires dont un sera à retourner signée ou revêtu du cachet de l’entreprise par le Client. L’attestation de participation est adressée après la formation. Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

Article 04 Dispositions communes aux Formations

4.1. Généralités

Health Impact est libre de choisir le lieu de la Formation, d’utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, étant rappelé que la forme et le contenu des outils pédagogiques sont déterminés par Health Impact.

4.2. Durée d’une Formation

La durée globale d’une Formation est susceptible de varier d’une Formation à une autre. Dès lors, le Client s’engage à se renseigner, préalablement à toute inscription, sur le site Internet de Health Impact, ainsi que via toute documentation mise à sa disposition. Une (1) journée de Formation en présentiel ou en ligne par voie de classe virtuelle, qu’elle soit Intra-Entreprise ou Inter-Entreprises, correspond à sept (7) heures de cours en présentiel.

4.3. Nombre maximal de Participants

Le Client s’engage à ne pas dépasser le nombre de Participants prévu lors de l’inscription. Toutefois, des Participants supplémentaires pourront être acceptés (i) à la seule discrétion de Health Impact (ii) sous réserve de son approbation écrite et (iii) d’une régularisation de la facturation aux conditions tarifaires prévues pour la Formation concernée.

4.4. Règlement intérieur

Les Participants à une Formation en présentiel sont tenus de respecter le règlement intérieur de Health Impact, affiché au sein de ses locaux ou disponible sur son site internet, et ce, au même titre que les Participants à une Formation à distance sont tenus de respecter la charte de bonne conduite portée à leur connaissance lors de leur connexion à la plateforme digitale dédiée. Health Impact se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d’exclure à tout moment, tout Participant dont le comportement générerait le bon déroulement de la Formation et/ou manquerait gravement au règlement intérieur applicable.

4.5. Exhaustivité de la documentation remise au Participant

Health Impact ne saurait être tenu responsable d’une quelconque erreur et/ou oubli, de quelle que nature qu’il soit, constaté dans la documentation et remis au Participant lors de la Formation. Cette dernière doit être considérée comme un support pédagogique qui ne saurait être considéré comme un manuel pratique ou un document officiel explicitant la réglementation applicable. Le Client reconnaît et accepte que cette documentation n’engage en aucun cas, sur son exhaustivité, Health Impact, qui n’est nullement tenu d’assurer une quelconque mise à jour a posteriori de la Formation.

4.6. Suivi de formation

A l’issue de la Formation, Health Impact fera parvenir au Client, par courrier électronique ou postal, qu’il aura préalablement renseigné, les documents relatifs à son suivi et, notamment, le certificat de réalisation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de la Formation et le résultat obtenu par le Participant, ainsi que les factures afférentes.

Article 05 Conditions financières

5.1. Prix des Formations

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuelles taxes, droits de douane ou d’importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du client. Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéo projecteur, métaplan, matériel de simulation marketing, …) sont facturés en sus ou sont compris dans le prix de la prestation selon ce qui est précisé dans le bon de commande.

Les prix des Formations sont indiqués en euros hors taxes, auxquels est appliqué le taux de TVA en vigueur. Les prix en vigueur des Formations figurent dans le catalogue de Health Impact, ou sur la Proposition visée à l’article 3.5 ci-avant pour les Formations Intra-Entreprises. Le prix des Formations en ligne n’inclut pas le coût de la connexion à Internet qui demeure à la charge du Client.

Le Client reconnaît et accepte que pour toute Formation en ligne, dès lors que

les codes d’accès ont été communiqués, il ne peut se rétracter, et le prix de la Formation est entièrement dû à Health Impact. Le Client reconnaît et accepte que, pour toute Formation en présentiel, dès lors qu’elle est commencée, ne peut se rétracter, et le prix de la Formation est entièrement dû à Health Impact. Sauf Formation Intra-entreprise, Health Impact se réserve le droit, à sa discrétion, de faire évoluer les contenus éditoriaux des modules e-learning.

5.1.1. Modalités de paiement
Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :
· Le paiement comptant doit être effectué par le client, au plus tard dans un délai de 15 (Quinze) jours à compter de la date de la facture ;
· Le règlement est accepté par chèque, virement bancaire ou postal et paiement par carte bancaire (via Paypal) ;
· Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l’échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.
· S’agissant des Formations intra-entreprises, et sauf disposition contraire dans la proposition Health Impact, un acompte minimum de 20% du coût total de la Formation sera versé par le Client.

En cas de retard de paiement, Health Impact pourra suspendre toutes les commandes en cours et désactiver l’accès au(x) module(s) e-learning, sans préjudice de toute autre voie d’action.

De plus, Health Impact se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande et de suspendre l’exécution de ses propres obligations et ce, jusqu’à apurement du compte, sans engager sa responsabilité ou que le Client puisse prétendre bénéficier d’un avoir ou d’un éventuel remboursement. Le délai de prescription pour le recouvrement de toute somme due à Health Impact court à compter de la date d’émission de la facture concernée.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit l’application de pénalités d’un montant égal à trois fois le taux d’intérêt légal.

Le taux de l’intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises. A compter du 1er janvier 2015, le taux d’intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014). Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d’échéance du prix sans qu’aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. Health Impact aura la faculté de suspendre le service jusqu’à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à Health Impact.

Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra

être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

5.2. Règlement par un organisme financeur (OF) (e.g. : OGDPC, FIFPL)
En cas de règlement par l’OF dont dépend le Client, il appartient au Client d’effectuer la demande de prise en charge avant le début de la Formation auprès de l’OF. L’accord de financement doit être communiqué au moment de l’inscription à Health Impact. Health Impact facture la totalité des frais de formation au Client. Health Impact, se réserve le droit pour certaines de Formations, de demander un acompte au Client. Le Client sera remboursé par l’OF à l’issue de la Formation, totalement ou partiellement selon le taux de prise en charge, préalablement défini entre l’OF et le client. Health Impact n’est pas responsable des délais de remboursement par les OF.

Article 06 Modification, annulation et report

6.1. Modifications à l’initiative du Client

Le Client reconnaît et accepte que pour être pris en compte, tout report, demande de modification ou annulation d’une Formation, doit être notifié par écrit (e-mail ou LRAR) à Health Impact les plus brefs délais. Les préavis suivants commenceront à courir à compter de la date de notification envoyée par le Client :

· Toute annulation ou report d’une Formation au moins trente (30) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne un remboursement total de celle-ci.
· Toute annulation ou report d’une Formation moins de trente (30) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 30 %.
· Toute annulation ou report d’une Formation moins de quinze (15) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 100 %.

6.2. Substitution de Participant

Health Impact accepte qu’un Participant puisse se substituer à un autre dans le cadre de Formations Inter et Intra Entreprises, sans frais, et sous réserve :
· D’avoir informé par écrit Health Impact au plus tard sept (7) jours ouvrés avant la Formation, étant précisé que si le remplacement intervient moins de sept (7) jours ouvrés avant le démarrage de la Formation, il ouvre droit à une indemnité forfaitaire de 50 € au profit de Health Impact.
· D’avoir préalablement communiqué à Health Impact les informations rattachées au nouveau Participant.
· De l’adéquation des prérequis du nouveau Participant avec ceux définis dans le programme de formation.
· Des modalités de prise en charge par des organismes tiers (visée à l’article 4.2) sont conformes.
· De s’assurer de la possibilité de mise en œuvre des activités pédagogiques en amont de la formation.

6.3. Modifications à l’initiative de Health Impact

6.3.1. Absence du formateur intervenant.
En cas d’absence du formateur intervenant, health Impact s’engage à faire ses meilleurs efforts afin d’assurer dans les délais, la continuité de la Formation en faisant appel à un remplaçant aux compétences techniques et qualifications équivalentes. Dans le cas où Health Impact ne parvient pas à assurer la poursuite de la Formation, il s’engage à faire ses meilleurs efforts afin de reporter ladite Formation dans les meilleurs délais.

6.3.2. Force majeure.
En cas de force majeure, tel que visée à l’article 1218 du Code civil, Health Impact peut être contraint d’annuler et/ou reporter une Formation sans que sa responsabilité ne puisse être engagée. Sont aussi considérés comme ayant à titre non limitatif, le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transports (e.g. le réseau SNCF, le réseau RATP, compagnie aérienne, …), la grève du personnel de Health Impact, l’absence du formateur intervenant.

6.3.3. Nombre insuffisant de Participants et autre cause.
Health Impact se réserve le droit, notamment en cas de nombre de Participants insuffisant, et sans que sa responsabilité ne soit engagée, de supprimer d’annuler et/ou de reporter une session de Formation, jusqu’à dix (10) jours calendaires avant la date de Formation sans que sa responsabilité ne soit engagée. Dans cette hypothèse, Health Impact procèdera seulement au remboursement des droits d’inscription déjà réglés par le Client à l’exclusion de tout autre coût.

6.4. Modalités de passation des commandes
La proposition et les prix indiqués par Health Impact sont valables un (1) mois à compter de l’envoi du bon de commande. L’offre de services est réputée acceptée dès la réception par Health Impact d’un bon de commande signé par le client ou tout représentant dûment habilité par ce dernier, dans le délai d’un (1) mois à compter de l’émission dudit bon de commande. La signature du bon de commande et/ou l’accord sur proposition implique la connaissance et l’acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions.

Article 07 Dispositions spécifiques aux Formations e-learning

7.1. Descriptif

Le e-learning consiste en la dispensation de formations ouvertes et à distance par l’utilisation de modules de formation dans un espace électronique sécurisé. Dans le cadre du e-learning, Health Impact consent au client :
· L’ouverture de clés d’accès au service de la plateforme de Health Impact, au profit de l’utilisateur final (l'utilisateur), défini comme toute personne physique titulaire d’un compte d’ouverture de session utilisateur lui permettant d’accéder au(x) module(s) pendant une période de trois (3) mois à compter de l’accusé de réception de l’e-mail de confirmation d’accès adressé par Health Impact, période à l’issue de laquelle l’accès sera désactivé ;

- Le droit d'accéder au(x) module(s) objet de la sélection opérée par le Client ;
- La mise à disposition au profit du Client d'un compte- rendu permettant d'assurer une traçabilité complète de la formation.

7.2. Accès au(x) module(s)

À réception du bon de commande signé, Health Impact transmet à l'adresse électronique de l'utilisateur un identifiant ("Login") et un mot de passe lui offrant un droit d'accès au(x) module(s) objet(s) de la sélection du Client.

Sauf dispositions contraires, une facture est établie et adressée au Client dès la création par Health Impact des codes d'accès permettant l'accès au(x) module(s).

7.3. Durée de l'accès au(x) module(s)

Sauf dispositions particulières expressément prévues dans le Contrat de formation, les droits d'utilisation du ou des module(s) accessible(s) sur la plateforme de Health Impact sont concédés pour :

- Une durée de 3 (trois) mois à compter de l'ouverture des clés d'accès au service de la plateforme de Health Impact.
- Un nombre défini d'utilisateurs (si le client est une société, un établissement de santé, un établissement d'enseignement supérieur, une institution publique ou une association).
- La version disponible du ou des module(s) e-learning de Health Impact à la date d'acceptation de la commande par Health Impact.

7.4. Périmètre des Utilisateurs

Sauf conditions particulières expressément acceptées par Health Impact visant notamment le cas de sociétés affiliées au sein d'un groupe de sociétés, les droits d'utilisation du ou des module(s) sont concédés au seul Client signataire du bon de commande.

7.5. Droit d'usage personnel

L'identifiant et le mot de passe, livrés par voie électronique à l'utilisateur, sont des informations sensibles, strictement personnelles et confidentielles, placées sous la responsabilité exclusive du client. A ce titre, ils ne peuvent être cédés, revendus ni partagés.

Le Client se porte garant auprès de Health Impact de l'exécution de cette clause par tout utilisateur et répondra de toute utilisation frauduleuse ou abusive des codes d'accès.

Le Client informera sans délai Health Impact de la perte ou du vol des clés d'accès.

En cas de violation de la clause d'inaliénabilité ou de partage constatés des clés d'accès, Health Impact se réserve le droit de suspendre le service, sans indemnité, préavis, ni information préalable.

7.6. Caractéristiques du ou des module(s) de formation en ligne

Sauf conditions particulières expresses, chaque module de formation est disponible en diverses langues dont le détail figure dans le catalogue e-learning publié par Health Impact et fait l'objet d'une fiche descriptive disponible dans le catalogue. La durée de formation est donnée à titre indicatif.

Health Impact se réserve la faculté de modifier le(s) module(s) de formation proposé(s) sur sa plateforme, tant dans leur organisation générale, que dans leur nature et leur contenu sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

Health Impact pourra fournir, à la demande du Client, tout justificatif informatique retraçant l'inscription et le suivi de la formation à distance effectuée.

7.7. Garanties de Health Impact

Health Impact s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accès à sa plateforme, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, pendant la durée des droits d'utilisation du ou des module(s), sauf panne éventuelle ou contraintes techniques liées aux spécificités du réseau Internet.

Le client s'engage à informer Health Impact dans un délai de 24 heures à compter de la découverte d'un dysfonctionnement technique. Health Impact fera ses meilleurs efforts pour que la plateforme fonctionne de manière fiable et continue. Toutefois, le client reconnaît que nul ne peut garantir le bon fonctionnement du réseau internet. Dans l'hypothèse d'une interruption de service par Health Impact liée à une intervention de maintenance corrective, Health Impact mettra tout en œuvre pour remédier au dysfonctionnement dans un délai de 24 heures ouvrées. Passé ce délai, Health Impact prolongera l'accès du ou des module(s) au profit des Utilisateurs pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité.

En cas de maintenance évolutive de sa plateforme, Health Impact pourra également interrompre temporairement l'accès. Health Impact s'efforcera alors de limiter le temps d'interruption du service et s'efforcera d'en avertir préalablement le client. Ce dernier s'engage à ne pas réclamer d'indemnités ni de dommages et intérêts à Health Impact dans les situations précédemment décrites. Health Impact prolongera l'accès du ou des module(s) au profit des utilisateurs pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité.

7.8. Non-conformité ou anomalies constatées par le client sur les modules

Par « non-conformité » on entend le défaut de concordance entre le ou les module(s) livré(s) et le bon de commande signé par le client. Par « anomalie » on entend toute panne, incident, blocage, dégradation des performances, non-respect des fonctionnalités, empêchant l'utilisation normale de tout ou partie du ou des module(s).

Health Impact ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu et sans erreur du ou des module(s).

Toute réclamation portant sur une non-conformité ou une anomalie du ou des module(s) livré(s) doit être formulée par écrit dans les huit (8) jours suivant la livraison des clés d'accès au(x) module(s). Il appartiendra au client de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies ou non-conformités constatées. Seul Health Impact peut intervenir sur le(s) module(s). Le Client s'abstiendra

d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

Toutefois, la garantie n'est pas applicable si l'anomalie trouve son origine dans les cas suivants, sans que cette liste soit exhaustive :

- Les pré-requis techniques ont été modifiés sans l'accord préalable de Health Impact.
- Les anomalies constatées relèvent de programmes non fournis par Health Impact.
- Les anomalies sont liées à de mauvaises manipulations.

Article 08 Responsabilité de Health Impact

8.1. Health Impact garantit que les Formations Inter-Entreprises proposées dans son catalogue de Formations, sont conformes à la description qui en est faite. Dans le cadre d'une Formation Intra-entreprise, Health Impact s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de proposer un programme de formation au plus près des besoins spécifiques exprimés par le Client. Il appartiendra au Client de prouver toute non-conformité éventuelle.

8.2. Le Client, en sa qualité de professionnel, est seul responsable de la consultation, du choix de la Formation fournie par Health Impact. En cas d'erreur manifeste de la part du Client, entre les caractéristiques de la Formation et/ou les conditions de la vente, Health Impact ne saurait voir sa responsabilité engagée

8.3. La responsabilité de Health Impact ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée, et est limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit, tel que notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial ou perte de données et/ou fichiers.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité de Health Impact serait retenue, le montant total de toute somme mises à la charge de Health Impact ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

Article 09 Sous-traitance

Health Impact est autorisé à sous-traiter en tout ou partie l'exécution des prestations objets des présentes CGV. Toutes les obligations du Client qui découlent en vertu des présentes CGV ne valent qu'à l'égard de Health Impact qui demeure responsable à l'égard du Client.

Article 10 Propriété intellectuelle

Health Impact est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des Formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, élec-

tronique, numérique, orale, ...) utilisés par Health Impact pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de Health Impact.

À ce titre, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, même partielle, d'aucune transformation, reproduction ou exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de Health Impact.

Seul un droit d'utilisation personnel, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, est consenti au Participant. A cet égard, le Participant de la Formation et plus largement le Client s'interdisent d'exploiter notamment à des fins commerciales, directement et/ou indirectement, la documentation mise à disposition. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des Formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L.335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations en ce compris, le(s) module(s) e-Learning, ainsi que des bases de données figurant le cas échéant sur la plateforme de Health Impact, sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En contrepartie du paiement du prix correspondant, les modules e-Learning font l'objet d'un droit d'utilisation personnel, non cessible et non exclusif pour une durée limitée à une année à compter de l'ouverture des clés d'accès. En tout état de cause, Health Impact demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

Les modules de formation e-learning sont assortis d'un droit d'utilisation non-exclusif et personnel, dans la limite de la durée d'utilisation rattachée à l'abonnement souscrit par le Client. Ce droit d'utilisation court, pour une durée limitée, à compter de la date d'envoi des identifiants individuels et personnels transmis par Health Impact au Participant à l'adresse électronique qu'il aura renseignée.

Article 11 Confidentialité

Le Client s'engage à considérer comme strictement confidentiels et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourrait avoir connaissance dans le cadre de la Formation.

Article 12 Référence commerciale

Le Client accepte d'être cité par Health Impact comme client de ses offres de services, aux frais de Health Impact. Health Impact est autorisé à utiliser la

dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire.

Article 13 Protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel du Client et, le cas échéant, des Participants, font l'objet d'un traitement informatique par Health Impact agissant en qualité de responsable de traitement dont la finalité de traitement est prévue dans la Politique de confidentialité et de traitement des données personnelles, disponible sur notre site Internet (ci-après la « Politique de Confidentialité »).

Les données à caractère personnel du Client et, le cas échéant, des Participants, sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités rappelées au sein de la Politique de Confidentialité.

Ces données peuvent être communiquées aux partenaires et prestataires de Health Impact, conformément à la Politique de Confidentialité.

Toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses données après son décès. Ces droits peuvent être exercés conformément aux modalités prévues dans la Politique de Confidentialité.

En cas d'exercice du droit d'opposition et du droit d'oubli, toute communication auprès du Client (à l'exclusion de la gestion de son compte) cessera.

Pour une information complète sur le traitement de ces données, il convient de se reporter à la Politique de Confidentialité.

Article 14 Droit applicable – Attribution de compétence

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et Health impact à l'occasion de l'exécution du contrat conclu entre eux, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du tribunal de commerce de Nanterre.

Article 15 Information, réclamation

Toute précision relative aux présentes CGV, demande d'information et/ou réclamation doit être faite par courrier aux coordonnées de Health Impact qui s'efforcera de répondre à toute question dans les meilleurs délais.



contact@healthimpact.fr +33 (0) 672 04 10 01
healthimpact.fr